

98 AN 2.17
COMPTES RENDUS MENSUELS
DES SÉANCES DE



L'ACADÉMIE DES SCIENCES COLONIALES

PAR M. LE SECRÉTAIRE PERPÉTUEL

TOME X

SÉANCES DES 7 ET 21 JUILLET 1950



PARIS
ACADÉMIE DES SCIENCES COLONIALES
15, RUE LA PÉROUSE, XVI^e

1950. — VII

SOMMAIRE

ACADÉMIE DES SCIENCES COLONIALES

Séance du 7 juillet 1950

RÉCEPTION DE M. LE PROFESSEUR THÉODORE MONOD.

Discours de bienvenue par M. Aug. Chevalier	463
Réponse de M. T. Monod	471
CHEVALIER (Aug.). — Mes amis les Africains de l'Ouest et du Centre, Autrefois, Aujourd'hui et Demain.....	483
ROUBAUD (E.). — Présentation de <i>La Vie des Cigognes blanches</i> par le docteur G. Bouet	497
GRANDIDIER (G.). — Présentation d'ouvrages.....	499
****. — Bibliographie	499
****. — Compte rendu de la séance	501
Lettre de M. le général Juin.	

Séance du 21 juillet 1950

GAYET (Insp. gén. G.). — A propos des décisions concer- nant la prochaine réunion de l'Incidi	505
LEENHARDT (M. le Pasteur M.). — A propos du volume du Gouv. C. Wauters « L'Esotérie des Noirs dévoilée »	512
FROIDEVAUX (H.). — Présentation de <i>Aimé Bonpland</i> par MM. R. Bouvier et E. Maynial.....	512
GAYET (Insp. gén. G.). — Présentation de <i>Le Vietnam face à son destin</i> par M. Tran Van Tung, <i>Les Chefferies tradi- tionnelles en A. O. F.</i> par M. J. J. Villandre et de <i>Cabo- tage en Indochine</i> par S. de Labrusse	515
GRANDIDIER (G.). — Présentation d'ouvrages.....	518
****. — Bibliographie.....	521
****. — Compte rendu de la séance.....	522

Circulaire sur : *Présence française en Tunisie* et observa-
tions diverses.

ACADÉMIE
DES
SCIENCES COLONIALES

SÉANCE DU 7 JUILLET 1950

RÉCEPTION
DE M. LE PROFESSEUR THÉODORE MONOD

Le 7 juillet 1950, M. le Professeur Théodore Monod, élu le 1^{er} juillet 1949 a pris séance ; il a été accueilli par M. le Professeur Auguste Chevalier, membre de l'Institut, qui lui a souhaité la bienvenue dans les termes suivants :

MON CHER AMI,

C'est pour moi un très grand plaisir de vous introduire auprès de nos confrères de l'Académie des Sciences coloniales. J'ai été très touché que vous me demandiez de faire cette présentation. Je me suis demandé tout d'abord à quoi je devais cet honneur ? Compatriote normand ? Certes, vous êtes né à Rouen, en Normandie et vous auriez pu naître aussi à Condé-sur-Noireau où vivait votre père le pasteur Wilfred Monod en 1892, alors âgé de 25 ans. Vous auriez pu naître aussi bien en n'importe quelle région car dans votre famille on est quasi universel. Vous devenez du reste parisien en 1907, à l'âge de 5 ans. Quelques-uns de vos amis disent que vous devez beaucoup à votre père. Il était théologien, philosophe, savant, passionné d'action bonne et de christianisme social, prêchant sans relâche l'Eglise universelle et la tolérance. On dit que vous êtes son héritier spirituel, protestant, peu conformiste, mais

.

austère et croyant, répudiant tout sectarisme, perceptif de tout ce qui procède de l'Esprit et de l'humanisme, proclamant toujours la primauté de l'homme, quelle que soit sa couleur, ses traditions, aussi compréhensif des animistes que des Musulmans. J'ai lu dans un livre de votre père *Echos et Reflets* une nouvelle charmante intitulée « un Naturaliste ». C'est le récit de sa visite chez un vieil entomologiste de Rouen qui à l'exemple de Fabre avait étudié tous les insectes qui vivaient dans son jardin, il lui apprit que certains s'éduquent et peuvent modifier leurs mœurs. Est-ce cette leçon qui vous a fait devenir naturaliste si jeune ?

C'est vous-même qui nous avez dit un jour que le goût de l'histoire naturelle vous attirait dès l'âge de sept ans en compagnie de votre père au Jardin des Plantes du Muséum et c'est ce qui décida de votre carrière de naturaliste qui fut très précoce. Mais dans cette confession vous vous empressiez d'ajouter que, « sorti d'une famille où le culte des choses de l'esprit a toujours été tenu en particulier honneur, héritier d'une tradition morale qui a su déjà, au cours des siècles, faire preuve de solidité », vous resteriez fidèle à cette tradition, tout en vous appliquant à servir la science de votre mieux. Et avec quel enthousiasme vous la servez, non seulement en France, sur les Océans, en Afrique française, mais aussi dans toutes les régions du globe où les événements vous fournissent une occasion d'aller !

Vous avez fait vos études secondaires à l'Ecole Alsacienne de Paris, et bientôt vous fréquentez les Laboratoires du Muséum. C'est à 18 ans que vous effectuez votre première croisière océanographique sur le *Mistral* le long des côtes de Bretagne et vous publiez déjà en 1921 une première note sur la faune marine des îles Glénans et elle est suivie presque aussitôt d'une note de préhistoire qui paraît dans le *Bulletin de la Société Archéologique du Finistère* car dès ce moment toutes les branches de la science vous intéressent déjà.

En 1921 et 1922 vous faites encore deux croisières océanographiques ; la même année vous trouvez à Port Etienne sur les côtes de Mauritanie. Mais vous voilà aussitôt ensorcelé par le Sahara. C'est vous qui avez écrit dans votre livre *Meharées* cette magnifique déclaration :

« Je travaille face à l'Océan auquel je suis promis et

déjà livré. Mais adossé à une autre Mer sur laquelle je n'ai pas le droit de m'embarquer encore, mais que cependant je regarde parfois, à la dérobée, par-dessus l'épaule. L'ourlet d'écume qui frange la Baie du Lévrier est la ligne ténue séparant deux Océans, celui de l'eau et celui des sables : l'Atlantique et le Sahara. L'équilibre sur cette mince cloison est instable : de quel côté vais-je tomber ? » (*Meharées*, p. 20).

C'est vers le Sahara que vous tombez tout d'abord. En 1922, après avoir été nommé à 20 ans assistant à la Chaire des Pêches Coloniales du Muséum que dirige alors notre regretté confrère le Professeur Abel Gruvel auquel vous deviez succéder, vingt ans plus tard, vous prenez pied dans ces vieilles pièces de la Maison Cuvier où je m'étais installé moi-même, sur les conseils d'Edmond Perrier et où je voyais souvent Gruvel. C'est de là que datent nos premières rencontres qui remontent à 28 ans. M. Gruvel disait déjà de vous à cette époque : « Ce garçon ira loin ». Evidemment il ne parlait pas de vos voyages lointains en projets, mais de votre carrière qui s'annonçait brillante, devant votre enthousiasme pour la recherche scientifique. On racontait que vous étiez aussi bien à votre place sur le pont d'un chalutier ou d'un navire que sur une rahla de méhariste. En 1923 vous faites votre premier voyage dans l'intérieur de la Mauritanie. Ainsi commencèrent vos recherches sur la faune, la botanique la géologie, la géographie du Sahara occidental et aussi bien entendu l'apprentissage de la vie des Maures, des Arabes, des Noirs, de leurs langues et de l'attachement au désert et aux civilisations africaines.

En 1924, vous étiez revenu à Paris au Muséum, mais pas pour longtemps. Vous publiez alors de nombreuses notes faunistiques et biologiques et vous préparez votre thèse de doctorat ès-sciences que vous allez passer en 1926 avec une étude d'une famille de petits Crustacés isopodes. Ce mémoire comprend 668 pages et de nombreuses illustrations. L'année 1926 est employée à l'exploration de la mer baignant le rivage du Cameroun et à l'étude des poissons des rivières du territoire jusqu'au lac Tchad inclus. Un ouvrage remarquable qui fait toujours autorité sur « l'industrie des pêches au Cameroun » paraît quelques années après.

De 1927 à 1930 vous revenez au Sahara d'abord comme membre de la Mission saharienne Augiéras-Draper (1927-1928), voyage du Hoggar au Niger). Votre service militaire a été différé jusqu'après l'achèvement de la Mission Augiéras. On vous accepte dans une formation méhariste du Sahara central, Compagnie saharienne du Hoggar, et vous y entrez comme Chamelier de 2^e classe. Cela vous permettra de faire des parcours dans des régions où les amateurs n'ont pas coutume d'aller : Puis de 1934 à 1936, vous alliez encore faire deux grands voyages en Mauritanie et au Sahara soudanais : vous traversez le Tanezrouft, vous visitez Taoudéni, le synclinal d'Araouane et l'Adrar des Iforas. Vous faites plus de 5.000 km. à dos de chameau dans les régions les moins explorées du grand désert. Comme l'a indiqué le Professeur Fage, de chacun de ces voyages, parfois périlleux, vous revenez avec des cantines pleines de collections, des cahiers bourrés de notes, de dessins, de photos, de croquis panoramiques, de coupes géologiques que vous allez ensuite publier ou soumettre à des spécialistes.

Vous avez participé à la découverte de l'homme d'Asselar, squelette fossilisé enseveli dans des boues desséchées où l'homme s'est enlisé, datant de la dernière période pluviale du Sahara. Son étude faite par Boule et Henri Valois montre qu'il s'agit d'un Noir. Pour l'ensemble du continent africain c'est le seul Noir vraiment fossile que l'on connaisse. Les caractères négritiques, selon Valois y sont atténués et mélangés en traits boschimans et cela indique que les Noirs, loin d'être un groupe primitif, comme on le dit parfois, résultent d'une différenciation assez récente.

Vous étudiez vous-même les gravures, peintures et inscriptions rupestres du Sahara Occidental et Central et vous découvrez aux environs de Dakar dès 1938 la présence du Paléolithique ancien, précisée depuis par la présence de haches et pierres rappelant le chelléen encastées encore dans les conglomérats latéritiques.

Vos recherches dans le Sahara central et occidental, au Cameroun, au Soudan et au Sénégal ont été si fécondes que votre nom est attaché pour toujours à l'exploration de ces pays. Mais vous voulez aussi connaître les pays plus à l'Est. En 1939-1940 vous explorez le Massif du Tibesti,

comme mobilisé et vous en rapportez des matériaux botaniques nouveaux étudiés par René Maire.

Dans ces dernières années vous êtes allé en mission, ou à des congrès au Kénia, au Tanganyika, en Afrique du Sud, en Nigéria et vos travaux de synthèse s'étendent maintenant à presque tout le continent africain.

Un de vos collaborateurs bien renseigné assure toutefois que vos recherches sur le continent africain n'éclipsent pas celles qui concernent la faune de l'Atlantique. Sans doute, écrit-il, Monod le Saharien a-t-il fait dans l'esprit du public quelque tort à Monod l'Océanographe. Les voyages africains peuvent apparaître plus nombreux que les croisières océanographiques, mais les croisières ont apporté des contributions importantes à la connaissance de la faune marine et spécialement à l'étude des poissons. Vous avez donné une grande impulsion aux recherches de biologie marine en A. O. F. et vos communications au Congrès des Pêches de Dakar, en 1948, constituent l'un des programmes les plus vastes et les plus précis qui aient été jamais tracés sur l'organisation des recherches appliquées aux Pêches en région tropicale.

Il me faut enfin parler d'un autre côté de votre puissante activité. Il s'agit de l'organisation de l'Institut français d'Afrique noire, l'Ifan, comme on l'appelle aujourd'hui dans le monde, et ses annexes : le musée, les collections, la bibliothèque, les Archives de l'A. O. F., enfin les publications de l'Ifan relatives à toutes les disciplines de la science. C'est une des réalisations africaines qui font le plus grand honneur à la France. Dix années vous ont suffi et encore en partie, car pendant la guerre de 1939-1944 vous êtes souvent absent, pour mettre debout ce grand organisme où vous avez montré votre génie d'organisation, votre puissance de travail et aussi votre habileté pour solutionner une foule de difficultés que seuls connaissent ceux qui vous ont vu à l'œuvre.

En 1936, le Gouvernement général de l'A. O. F. décida de créer cet Institut d'Afrique noire pour être un organisme permanent de Recherche scientifique. Il lui traça un magnifique et lourd programme : encourager, coordonner, organiser la recherche dans tout un bloc du continent noir encore peu étudié, faire l'inventaire scientifique du pays, assurer la conservation, le classement, le regroupement de

la documentation, divulguer par des publications, des cours, des conférences, les acquisitions de la science en A. O. F., veiller à la protection de la Nature, des sites et des monuments historiques.

Un de vos principaux collaborateurs, M. Richard-Molard, bien informé sur ce sujet, a écrit que c'était une immense aventure qui devait se heurter à trois sortes de difficultés, en apparence insurmontables :

1^o Trouver l'homme qu'il fallait, un africaniste chevronné, reconnu et respecté comme tel, mais point trop étroitement spécialisé, susceptible de se faire entendre, avec autorité, dans les disciplines les plus variées.

2^o Trouver les crédits. Au début l'Ifan fut doté de 25.000 frs. pour une année, d'un minuscule bureau à tout faire, dans un recoin du bâtiment actuel de Dakar. Il ne faut pas oublier que M. H. Hubert avait eu un bureau analogue à Dakar pour y loger ses collections géologiques et minéralogiques et on avait profité de son tour de congé en France pour jeter à la voirie ses collections et attribuer à un autre fonctionnaire ce modeste logement.

3^o Enfin, dès le début ces 25.000 frs furent jaloués. Les uns dirent : Pourquoi ne protégez-vous pas aussi les Arts ? Les autres : Est-ce que vous ferez produire davantage les Arachides ? Est-ce que vous donnerez plus d'eau aux habitants de Dakar ? D'autres encore ajoutèrent : Et l'Enseignement et l'Agriculture et les Forêts ; ça existe déjà ! Ce combat se doublait d'une lutte encore plus épuisante contre la mentalité coloniale. Il fallait ramer sans trêve ni repos contre le courant profondément défavorable à Dakar et partout dans le pays ; une masse africaine encore indifférente alors aux sciences et à toutes les spéculations intellectuelles. Telle conférence fait salle comble parce que le Gouverneur général y assiste, mais aux conférences suivantes, il ne reste plus qu'une dizaine de fervents.

En 1938, Théodore Monod avait été désigné pour diriger cet organisme avec le titre de Secrétaire général de l'Ifan. C'est à cette époque, qu'en compagnie de mon collègue du Muséum le Professeur Paul Rivet, nous lui fîmes visite à Dakar. Nous vîmes combien sa situation et ses moyens étaient précaires. Nous fîmes de notre mieux pour l'encourager et le soutenir auprès de l'administration, mais il était

de taille aussi à lutter pour le développement de l'œuvre à laquelle il s'était donné corps et âme. Dès ce moment son programme était élaboré. Je l'appuyais d'autant plus que bien des années auparavant j'avais pâti de l'absence à Dakar d'un Institut comme celui qu'il importait de créer. En même temps que des savants éminents ou des écrivains disparus trop tôt : Chudeau, Henri Hubert, Alfred Lacroix, Bouet, Roubaud, Gruvel, Desplagnes, Emile Baillaud, le Père Dupuis, Pierre Mille, et d'autres dont certains sont ou furent nos confrères, et qui se livrèrent à l'étude de l'Afrique de 1900 à 1920, soutenus alors par des gouverneurs généraux de grande envergure protégeant la science : Roume, William Ponty, Clozel, Van Vollenhoven, chez lesquels nous trouvions toujours l'appui et l'hospitalité cordiale. Mais il nous manquait malheureusement un laboratoire et une bibliothèque pour travailler en passant à Dakar. Grâce à vous l'organisme existe aujourd'hui et moi-même suis très heureux d'en être un usager favorisé.

Grâce à vous tous les scientifiques qui passent dans la capitale de la Fédération, y trouvent aujourd'hui des moyens de travail et de documentation.

Un an après la création de cet embryon d'Ifan, la guerre éclate. Monod mobilisé au Tibesti, retrouve pour un temps la liberté de ses méharées de naguère ; il reprend sur le terrain ses travaux personnels, mais l'Ifan est mis en veilleuse et les compagnons du début succombent dans la tourmente. Gilbert Vieillard et Bernard Maupoil, ethnographes de valeur. Puis c'est la coupure, le blocus, l'impossibilité de recruter, l'absence de moyens, pis encore, à part le périodique modeste *Notes Africaines*, la paralysie à peu près totale des publications scientifiques, le *Bulletin de l'Ifan* et des *Mémoires*, c'est-à-dire la disparition du seul moyen dont dispose un organisme scientifique pour faire connaître ses travaux. C'est alors que vous eûtes l'excellente idée de parler à la Radio de Dakar ; les propos si savoureux de l'Hippotame et du Philosophe, réunis en un volume qui fut aussi bien accueilli du grand public que l'avaient été vos Méharées.

Au début de 1945 j'ai la grande joie de revenir à Dakar et de reprendre contact avec l'Ifan, M. Monod devenu directeur de l'Ifan et qui dispose d'un palais pour son musée et ses documents a organisé à Dakar la première confé-

rence internationale des Africains de l'Ouest qui réunit la plupart des Ethnologues, Géographes et naturalistes de l'Ouest Africain. Y sont présents non seulement de nombreux Français de toutes disciplines, mais aussi des Britanniques, des Portugais et des Espagnols. Un comité international est créé et d'autres réunions analogues ont déjà eu lieu en Guinée portugaise et en Nigéria britannique.

Un important compte rendu de 531 p. in-4°, du premier Congrès vient de paraître et un second volume est attendu d'ici peu.

Cher M. Monod, Depuis cette date de janvier 1945, aucune année ne s'est écoulée sans que je sois l'hôte de l'Ifan à Dakar ou dans ses succursales à travers l'A. O. F. J'ai suivi avec grande joie l'essor de votre Institut. Vous disposez déjà d'un grand bâtiment et d'un petit jardin botanique. Il vous faudrait dès maintenant un autre palais pour les musées et les laboratoires et un grand espace pour y faire un jardin botanique, un Zoo et des promenades dignes de la ville de Dakar qui sera un jour une des plus grandes cités de l'Afrique noire. Je vois très bien l'emplacement de ce grand Parc de Dakar. J'espère qu'il se réalisera bientôt.

Déjà à l'Ifan, malgré le territoire restreint dont il dispose, vous attirez les chercheurs qui s'intéressent aux sujets les plus variés. Vos collaborateurs vous sont tous profondément attachés. Qu'ils soient Européens ou Africains vous les encouragez de votre mieux. Il est impossible me disait récemment un de vos amis de soupçonner le travail que vous fournissez, le courage déployé contre les innombrables difficultés rencontrées, les sacrifices consentis par vous et aussi par votre compagne sans laquelle vous ne seriez pas ce que vous êtes. Mais il y a aussi des valeurs spirituelles et des civilisations africaines qui vous retiennent. On dit parfois que ce qui ressort plus de votre œuvre, de l'œuvre de l'Ifan c'est de contribuer puissamment à révéler « les clartés », les civilisations noires, de prêcher sans relâche et de lutter pour leur sauvegarde, en éliminant évidemment tout ce qui est un reste de barbarie, de préjugés, d'erreurs et qui n'est du reste pas spécial aux Africains. C'est sans doute la raison pour laquelle vous avez dirigé récemment la publication d'un numéro spécial de *Présence africaine*, formant un copieux volume intitulé

Le Monde noir, vous y avez apporté vous-même des contributions personnelles importantes pour faire connaître les Hommes Noirs et leurs civilisations si variées. On ne veut pas, dites-vous en manière d'introduction, juger le Noir, mais le connaître, pour le comprendre et par conséquent l'aimer. Et vous écrivez en tête du livre : « J'ai vu là une occasion de servir une cause qui m'est personnellement chère depuis longtemps, comme elle l'est à l'Institut d'Afrique tout entier qui y voit une de ses raisons d'être, celle de la sympathie et de la compréhension, fondées sur une connaissance solide des choses et des gens ». Le but du volume est donc de faire connaître à beaucoup qui l'ignorent une branche sympathique de l'Humanité et vous vous demandez ce que l'Afrique apporte ou peut apporter au reste du Monde. Il y a des questions qui doivent courageusement être posées. Il appartient, dites-vous, aux cerveaux réfléchis d'Afrique et d'Europe, de méditer, de mesurer, de pénétrer d'un esprit de sympathie et de respect au service d'un idéal assez fraternel et assez large pour viser au mieux-être. Trouver ce *modus vivendi* c'est tout le drame moderne, c'est celui de l'Union française qui se cherche à tâtons ! L'Union française sera un vain mot si elle n'est pas une symbiose véritable. Rechercher cette symbiose, c'est une des principales tâches de l'Académie des Sciences coloniales ; c'est à nous de chercher des solutions à ces problèmes si complexes, si angoissants et d'une si vaste envergure.

Nous avons la conviction que vous nous ferez des communications qui seront les bienvenues et que vous nous apporterez de précieuses suggestions. Au nom de nos confrères, je vous invite à prendre place parmi nous et je suis très heureux de vous souhaiter la bienvenue.

En remerciement, M. Théodore Monod a prononcé le discours suivant :

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,
MES CHERS CONFRÈRES,

De même qu'il y a, sur les pistes sahariennes, et malgré l'apparente équipotence du décor, des points de passage obligatoires, des lieux où il faut, bon gré mal gré, faire halte

et où l'on profitera de l'arrêt pour remplir ses outres, recorder une charge, mettre ses notes au net et numérotter, si l'on est naturaliste, ses récoltes, le destin ménage, de loin en loin, à nos existences enfiévrées, compliquées et dispersées, des heures, trop rares, mais salutaires entre toutes, où le devoir n'est plus d'agir, de paraître et de faire, mais, avant de reprendre l'étape un instant interrompue, d'accepter le silence intérieur, la réflexion, le contact avec de graves problèmes et de hautes réalités.

C'est à un exercice de cette qualité que je vous dois de me trouver aujourd'hui convié. Et je tiens à vous en exprimer ma sincère et publique reconnaissance. Avec la certitude, toutefois, qu'à travers celui que vous avez appelé à participer à vos travaux, c'est bien aussi au dévouement de tous ses collaborateurs, échelonnés du Jardin des Plantes à Diafarabé ou à Niamey, c'est à la jeune et vivante maison qu'eux et moi bâtissons en Afrique, que vous avez voulu rendre hommage. Et par conséquent, avec l'assurance qu'il s'agit, une fois de plus — et comment en saurait-il être autrement ici ? — d'une marque nouvelle de votre sympathie pour tout ce qui touche au développement de la recherche scientifique française outre-mer.

Celle-ci a besoin, grand besoin de l'appui des hommes éclairés qui savent que, loin de constituer une vaine futilité, un luxe inutile, inoffensif peut-être en principe, mais scandaleux dès qu'il risque de se traduire en inscriptions budgétaires, la recherche, dans tous les domaines et, je tiens à le dire parce que c'est ma conviction profonde, même là où elle ne doit pas entraîner un accroissement direct et rapide de richesse *matérielle* — j'insiste sur l'adjectif car il en est de plusieurs sortes —, a désormais sa place, et qui ne saurait que grandir, dans l'œuvre colonisatrice française.

Et pour plusieurs raisons majeures.

D'abord, parce que le temps est révolu des empirismes à courte vue et des politiques au jour le jour, méthodes qui ont eu leurs succès, sans doute, mais dont les échecs sont innombrables, et graves. Il a fallu souvent, dans le passé, et il ne pouvait en être autrement, aller au plus pressé, prendre des décisions, organiser, administrer, gouverner, mais sans posséder encore cette connaissance approfondie des pays, des choses et des êtres qui fait seule l'action

pleinement efficace, celle qui s'appuie non plus sur l'*a priori* des systèmes ou la religion des « textes », mais sur la réalité vivante, mouvante, complexe, fondation nécessaire, et seule fondation possible, de l'avenir que nous voulons préparer.

Comment, en effet, à moins d'accepter les lois du hasard et les périls d'un jeu « au petit bonheur », oublier qu'il faut, d'abord, *savoir* et que rien d'utile, aucun progrès substantiel et durable ne se fera si l'on tente, par ignorance ou légèreté, de négliger les exigences de la réalité, celles du climat, celles du sol, celles du peuplement biologique, celles du milieu humain. A ne considérer que ce dernier, comment négliger l'importance fondamentale, directe, éminemment pratique de ces études ethnologiques que certains ne regardent encore, hélas, que comme un amusement, une matière à pittoresque, à curiosité, à exotisme, sans soupçonner qu'il s'agit, tout simplement, de l'avenir même de l'être humain. Rien de moins, mais cet aspect de la recherche est encore trop souvent méconnu et l'on ne saurait assez déplorer que certains projets de développement économique paraissent ignorer que derrière tant de tableaux et tant de chiffres il y a des hommes, et que l'étude attentive, scientifique, de ces derniers est tout aussi indispensable, tout aussi urgente que celle des gîtes minéraux, des sols ou des insectes nuisibles. Souhaitons que l'on s'en aperçoive avant qu'il ne soit trop tard.

Si trop de nos échecs passés, ou présents, reposent sur une connaissance insuffisante des faits que seules nous pouvons donner des recherches de base et souvent à long terme, il n'est pas moins grave de voir méconnaître, au bénéfice d'un présent pourtant plus fugace encore que ne l'imagine notre optique d'éphémères, ce qui seul compte, l'avenir.

Comme on souhaiterait parfois à ceux qui sont responsables des destins de nos territoires d'outre-mer ce sens, qu'enseigne seule le contact avec la nature et que les géologues ont nécessairement à un si haut degré, de la durée, de l'extrême brièveté — un éclair — de la tranche d'histoire qui renferme tout entiers, ici-bas du moins, nos destins individuels, de l'ampleur démesurée des paysages qui s'étendent à nos pieds et qu'il faut explorer déjà par la pensée, si nous voulons qu'en y pénétrant enfin nos descendants les trouvent habitables.

De bons esprits s'inquiètent, ou s'épouvantent, de voir l'homme continuer à saccager, en vue d'un profit immédiat et sans souci des conséquences, d'irremplaçables richesses, un fragile capital dont nous ne sommes, en fait, que les détenteurs singulièrement provisoires, usufruitiers d'un bien qu'il importe de transmettre intact et dont l'avenir aura le droit de nous demander compte.

C'est assez dire la gravité, parfaitement, sereinement insoupçonnée de beaucoup, des problèmes qui touchent à la conservation des ressources naturelles, toujours plus menacées à mesure que s'accroît notre efficacité technique, à la protection des sols, des flores et des faunes. La protection de la nature, sous toutes ses formes, n'a pas encore trouvé dans l'Union française un climat psychologique favorable, elle n'est pas encore, résolument, prise au sérieux. Tarder davantage à en comprendre non seulement la beauté, qui suffirait à la recommander à la sollicitude d'hommes dignes de ce nom, mais l'utilité pratique, aujourd'hui non moins évidente, serait préparer de gaité de cœur, et sciemment, à nos successeurs de redoutables catastrophes.

* * *

Je ne sais si vous l'aurez remarqué, mais la cérémonie qui nous réunit présente un caractère véritablement particulier et qu'il me plaît de souligner : M. Alfred Lacroix, à la succession duquel m'ont appelé vos suffrages, M. Auguste Chevalier qui me fait l'honneur de m'accueillir en votre nom, moi-même enfin appartenons tous trois, confrère disparu, parrain et récipiendaire à une même maison : les deux premiers y ont passé plus d'un demi-siècle, il y a 29 ans déjà que j'y suis entré.

Cette coïncidence ne saurait être fortuite, elle souligne très heureusement le rôle colonial, éminent dès l'origine, encore que peu connu, ou méconnu, du Muséum National d'Histoire Naturelle, et sur lequel insistait justement Alfred Lacroix lui-même en 1939, rappelant le constant intérêt porté par le Jardin du Roi, dès Guy de la Brosse et Fagon, aux plantes exotiques, puis à l'exploration des terres lointaines, intérêt qui, depuis, n'a jamais faibli et reste une de ses plus solides traditions.

Ajoutons que voici, non seulement réunis trois collègues d'un même établissement, mais représentant de plus et comme pour satisfaire à plaisir le goût de notre esprit pour l'ordre et la symétrie, les trois règnes de la nature : les sciences de la terre, le monde végétal, la zoologie.

Qu'il me soit permis d'évoquer ici un quatrième professeur au Muséum, celui-là même auquel je devais avoir l'honneur de succéder à la chaire des Pêches et Productions coloniales d'origine animale, Abel Gruvel, qui fut un membre fidèle de votre Compagnie.

Mon cher ami, nul n'était plus qualifié que vous, pionnier et vétéran de la botanique africaine, pour recevoir ici au nom de l'Académie un homme qui partage avec vous, avec la spécialisation géographique qui nous a « polarisés » l'un et l'autre, cette curiosité dévorante, insatiable, qui nous aura sauvés l'un et l'autre d'une spécialisation trop étroite, enfin cette sympathie secrète pour des humanités lointaines, leurs civilisations ou leurs styles de vie, ce refus de céder aux incitations traditionnelles, mais simplistes de l'orgueil, ce sens de l'unité profonde des êtres, malgré leurs très réelles différences, seul climat qui fera des éléments en présence, par delà les choix de part et d'autres nécessaires entre le bon grain et l'ivraie, une symbiose véritable et féconde.

* * *

Le Maître qui m'a précédé parmi vous n'est pas de ceux, mes chers Confrères, auxquels on pourrait sans témérité, voire sans impertinence, se borner à consacrer un éloge académique banal; son œuvre n'est pas de celles que l'on puisse oser tenter de résumer, cette grande et noble figure que nous aimons à évoquer penchée sur son microscope devant une cour maussade, comme nous l'avons vue tant de fois, mais perdue dans la contemplation des splendeurs que révèle l'examen des roches en plaques minces, ne se prête pas à un cursif et superficiel hommage.

Plus encore que la vénération d'un jeune collègue n'ayant connu, et aimé, le maître disparu que revêtu déjà de cette dignité, de cette majesté dont l'âge devait, relativement tôt, mais pour très longtemps le parer, il y faudrait d'ailleurs la compétence du spécialiste. Les trois importantes

notices consacrées récemment par MM. les Professeurs Robert Courrier, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences (1), Jean Orcel, du Muséum (2) et Ch. Jacob, membre de l'Institut (3), devaient d'ailleurs me dispenser d'une tentative désormais, après de tels succès, inutile.

Peut-être me permettra-t-on par contre d'insister sur l'aspect plus spécifiquement colonial d'une œuvre dont l'ampleur même commande, à elle seule, le respect.

C'est de l'entrée d'Alfred Lacroix au Muséum en 1893 que l'on peut dater les débuts de ses activités proprement coloniales, qui se tournent, d'abord, vers la minéralogie de Madagascar; si lors de l'exposition de l'île au Muséum en 1895 il ne pouvait réunir qu'une centaine d'échantillons, les matériaux allaient bientôt affluer, dont un très grand nombre recueillis sur place par Alfred Lacroix lui-même qui pouvait enfin, en 1922-1923 consacrer à la « Minéralogie de Madagascar » un ouvrage monumental en 3 volumes, totalisant plus de 2.000 pages, 64 planches et 13 cartes.

Le 8 mai 1902, Saint-Pierre de la Martinique était anéanti, avec ses 28.000 habitants, par la nuée ardente de la Montagne Pelée, tragiquement éveillée après un sommeil multi-séculaire.

Cette dramatique catastrophe allait ouvrir dans la carrière de notre illustre confrère une période particulièrement importante pour les progrès de la vulcanologie. Désigné pour étudier sur place le problème, celui qui a pu dire un jour « les volcans sont de mes amis » devait aboutir rapidement à des découvertes capitales et demeurées classiques, sur la genèse des dynamismes éruptifs et leurs différents types, consignées dès 1904 dans un grand ouvrage richement illustré, « La Montagne Pelée et ses éruptions » (4).

De nombreux voyages ont permis à Alfred Lacroix de travailler sur le terrain, toujours avec une précision et une méthode qui resteront un modèle pour ses successeurs, dans bien des territoires français d'Outre-Mer. Outre Ma-

(1) Notice historique sur Alfred Lacroix, *Ac. des Sc.*, 1948, 127 p., 1 portrait.

(2) Alfred Lacroix (1863-1948), *Bull. Soc. Géol. Fr.* (5), XIX, 1949, p. 355-408, 1 portrait.

(3) Alfred Lacroix (1863-1948), *C.R. de l'Acad. des Sci. col.*, 1948, pp. 299-316.

(4) *Paris*, Masson, xxii + 662 p., 30 pl., 238 phot. texte.

Madagascar et les Antilles, il visite la Réunion, la Côte des Somalis, l'Indochine, une partie de l'Afrique Occidentale Française, d'où il rapportera un mémoire célèbre sur les latérites et une importante étude sur les syénites néphéliniques des Iles de Los.

Quant aux échantillons non récoltés par lui, mais de provenance coloniale et qu'il a identifiés ou décrits, ils sont innombrables et une carte de l'Union Française où l'on pointerait l'origine des roches étudiées par Alfred Lacroix montrerait une étonnante variété de provenances, comme aussi de nature minéralogique.

De l'atoll de Clipperton, couvert d'oiseaux et battu de la houle océanique aux grandes dunes de l'Ouarane, au fond du Sahara occidental, endormies dans leurs torrides et pathétiques solitudes, des rochers enneigés de Kerguelen aux salines de Bilma, étincelant au soleil, des cratères du Tibesti aux laves de la Polynésie, des rouges plateaux malgaches aux non moins rouges plateaux guinéens, des immensités du Tanezrouft, d'où je rapportai à Alfred Lacroix, en 1936, une petite météorite, au Piton de la Fournaise à la Réunion, il n'est pas de territoire qui n'ait fourni à celui que Pierre Termier pouvait qualifier de « philosophe des minéraux et des roches » quelques matériaux d'étude.

Quant à la nature de ceux-ci, elle est prodigieusement diverse : voici les roches classiques, sages, voici, plus intéressantes encore, les indépendantes, les protestataires, les non conformistes, celles qui posent de graves problèmes, ceux du métamorphisme, ceux du volcanisme, ceux de l'altération superficielle, ceux des types d'origine cosmique certaine, ou supposée. Je croirais volontiers qu'Alfred Lacroix a nourri quelque secrète prédilection pour ces groupes énigmatiques ou rares, les météorites, les fulgurites, les tectites. Voici encore, à côté de la belle pétrographie normale des magmas éruptifs, nombre d'incursions dans le domaine des roches sédimentaires, guanos, phosphates, randanites, bois silicifiés, résines fossiles, sels minéraux naturels ou de plantes, et tant d'autres. L'amateur de simple pittoresque lui-même ne trouverait-il pas à son goût des titres comme « Sur la minéralogie des cadavres » (1897) ou « Les ponces dacitiques flottant sur l'Océan entre les Fiji, les Nouvelles-Hébrides et la Nouvelle Calédonie » (1939) ?

Cet énorme effort d'inventaire lithologique colonial, Alfred Lacroix le poursuivait sans répit, et les voyageurs trouveront toujours auprès de lui l'accueil le plus obligeant et le plus cordial. Je n'oublierai pas celui que j'ai trouvé moi-même dans la paisible demeure de la rue Jean Dolent et surtout au Laboratoire de Minéralogie du Muséum où tant de fois je suis allé trouver cet imposant vieillard qui intimidait bien un peu le jeune assistant, mais qui, ayant dit publiquement un jour : « La bienveillance, c'est quelque chose dans la vie des hommes » pouvait être approché sans crainte.

Chargé d'organiser au Tibesti, sur la frontière libyenne, ce qu'il est pudiquement convenu d'appeler un « Poste d'études » et dont, prenant à la lettre cette terminologie, il faisait bientôt une succursale du Muséum, le Caporal Monod recevait au printemps 1940 quelques lignes d'Alfred Lacroix, sur un tout petit papier, que j'ai conservé : il manquait quelque chose à sa riche collection de roches du massif, des laves du sommet du Toussidé, le seul grand sommet volcanique non encore refroidi de la région. Après une ascension un peu laborieuse — le cône terminal s'élève à plus de 3.000 m. — je recueillais bientôt les échantillons souhaités. Hélas, tentant, plus tard, de les faire parvenir en France, je devais voir disparaître sans retour non seulement les laves du Toussidé, mais toutes mes roches du Tibesti. Je ne me suis jamais consolé de n'avoir pu apporter à Alfred Lacroix des documents qui devaient, je le savais, lui être d'un tout particulier intérêt.

Si éminent qu'il ait été, le rôle d'Alfred Lacroix dans les progrès de la minéralogie coloniale française ne doit pas faire oublier celui, non moins capital, qu'il a joué dans le développement de la recherche scientifique coloniale sous tous ses aspects. Loin de se contenter, en effet de limiter ses efforts au développement de la minéralogie et de la lithologie coloniales, il devait intervenir inlassablement auprès de la haute Administration pour rappeler — ou pour révéler — la nécessité absolue d'assurer, et dans tous les domaines, une base scientifique solide à l'action colonisatrice.

Il le disait devant cette Académie le 30 juin 1928 : « Les recherches scientifiques doivent être rigoureusement encouragées dans nos colonies, les recherches de toute nature.

Elles doivent parer aux besoins immédiats, mais elles doivent aussi, dans une large mesure, être désintéressées, poursuivies dans le but d'atteindre quelque parcelle de vérité, avec la certitude que, dans la gerbe de faits ainsi accumulés, se trouveront quelques bons grains qui, tôt ou tard, germeront sous forme d'applications, payant au centuple les efforts consentis »... La science se trouve aux colonies « en face de problèmes qui, par leur urgence, se posent d'eux-mêmes à l'attention des chercheurs, et ces problèmes doivent être étudiés sans retard ; mais il est facile de montrer qu'au point de vue colonial, comme à tout point de vue, des recherches scientifiques doivent aussi, et surtout, être entreprises avec des perspectives lointaines, sans être troublées par la lancinante préoccupation d'un rendement pratique immédiat » (1).

Il le redira souvent, et par exemple dans son discours d'ouverture du Congrès de la Recherche Scientifique dans les territoires d'Outre-Mer du 20 septembre 1937 : « Il ne faut pas que, dans nos colonies, l'on considère comme négligeables, par exemple, les recherches d'histoire naturelle quelles qu'elles soient : botaniques, zoologiques, minéralogiques, de nature ou d'apparence purement spéculatives, car on ne peut pas prévoir si demain, il ne sera pas possible d'en tirer un fructueux parti. C'est donc à l'ombre de cette possibilité que les recherches de science pure doivent trouver un accueil favorable dans nos colonies... ».

Le grand savant est donc aussi un homme perspicace, qui voit juste et qui voit loin ; aussi va-t-il défendre infatigablement la cause de la recherche coloniale, rappeler aux représentants trop pressés, ou trop économes, de l'autorité que l'apparente opposition du vrai et de l'utile est bien souvent fallacieuse, que la hantise des résultats pratiques et « rentables » immédiats risque de paralyser les progrès d'une science qui se refuse aux improvisations hâtives, insister sur la nécessité d'assurer au chercheur la stabilité et la sécurité matérielle qui seules feront son labeur fécond comme sur celle de bâtir des institutions solides, largement soustraites aux caprices et, hélas, parfois à l'indifférence des autorités locales, jeter enfin le cri d'alarme de tous

(1) *C. R. Ac. Sc. Col.*, XI, 1929, séance du 30 juin 1928.

les esprits clairvoyants devant le rythme chaque jour accéléré des destructions trop souvent irréparables que l'homme inflige sans scrupule, dans son ignorance des conséquences ou sa soif de profits rapides, aux richesses que lui offre la Nature.

Le rôle d'Alfred Lacroix dans les recherches consacrées à l'histoire des sciences et principalement à celle de la recherche coloniale ne saurait être passé sous silence. Les quatre volumes de ses « Figures de savants », d'une érudition étourdissante appuyée sur un vaste labeur de dépouillement des sources manuscrites constitue une inoubliable galerie, qu'il est salulaire au voyageur d'aujourd'hui de parcourir. Quel enthousiasme, quel puissance de travail, quel courage chez ces hommes, botanistes, zoologistes, minéralogistes ou naturalistes complets, qui s'en vont à la découverte de la terre, à la conquête scientifique, et pacifique, de la planète ! Et quels pittoresques détails, souvent !

Voici Bory de Saint-Vincent, botaniste, colonel, voyageur, duelliste, géographe, journaliste, député, académicien, contribuant à sauver Latreille des prisons de l'épuration de 1794 après le fameux incident du *Necrobia ruficollis*, et écrivant de la Réunion, émerveillé mais naïf : « Si j'eusse eu un mycroscope [sic] je m'illustrais ».

Voici Pierre Poivre, au nom prédestiné et qu'un boulet anglais, en le privant de son bras droit, va précipiter de la théologie dans l'agronomie tropicale — on connaît sa mémorable chasse aux « arbres à épicerie » — puis dans l'Administration coloniale.

Voici Philibert Commerson, le botaniste de BOUGAINVILLE, se faisant accompagner d'un matelot imberbe qui devait être la première femme à accomplir le tour du monde.

Voici Palisot de Beauvois, l'auteur de la Flore d'Owaré et de Bénin, qui va connaître les aventures les plus singulières, voyant mourir 190 noirs sur les 250 du négrier qui l'emmène aux Antilles, mêlé à l'atroce guerre de Saint-Domingue où il prend d'ailleurs parti contre l'abolition de l'esclavage, menacé de mort, déporté, pris par un corsaire anglais, échouant avec quelques hardes et 5 gourdes à Philadelphie où il donne des leçons de latin et joue du cor dans un cirque, explorant à pied, trois ans durant, les Etats-Unis et rentrant en France après 12 ans d'absence, à demi ruiné, mais demeurant pour nous le descripteur du

Landolphia owariensis, une des lianes à caoutchouc de l'Ouest africain.

Voici enfin Michel Adanson, explorateur du Sénégal où « au milieu de compagnons, fonctionnaires ou employés, plus ou moins brutaux ou débauchés, dont l'incompréhension vis-à-vis de la recherche scientifique est complète » il accomplit une œuvre si considérable d'exploration botanique et zoologique que son buste est aujourd'hui placé, dans la salle de conférences de l'Institut Français d'Afrique Noire à Dakar : le père du Calebassier ou Baobab, que Linné nommera *Adansonia*, méritait pleinement cet hommage de la part de ses successeurs, tout de même moins malchanceux.

Le livre IV des « Figures de Savants » s'achève par un chapitre consacré à « La recherche scientifique dans la France d'Outre-Mer » : Alfred Lacroix y revient sur un thème familier. Ce véritable apostolat de notre confrère en faveur de la recherche coloniale, cette intelligente et courageuse croisade, nous en voyons aujourd'hui, avec gratitude, les fruits. Ce n'est certes pas que la partie soit encore pleinement gagnée, ceux d'entre nous qui travaillent au contact direct des réalités coloniales ne le savent que trop, mais le climat psychologique général commence tout de même à se modifier très heureusement : l'existence même d'organismes métropolitains comme l'Office de la Recherche Scientifique Outre-Mer ou locaux comme les divers instituts, polyvalents ou spécialisés, actuellement au travail, sur le plan international, la toute récente création d'un Conseil Scientifique Africain en sont la preuve.

Il reste beaucoup à faire, les effectifs de la recherche sont encore, pour la plupart des disciplines, dangereusement, scandaleusement insuffisants, les installations trop souvent précaires ; il subsiste des incompréhensions, parfois des hostilités qu'il serait vain de dissimuler. Mais qui ne décourageront pas ceux qui, à la suite d'Alfred Lacroix, se sont engagés dans une voie qu'ils croient juste et où ils sont assurés de servir une cause qui dépasse, et de beaucoup, les incidences simplement matérielles des problèmes.

Il y a quelques jours, à la Société Géologique de France, l'on nous montrait les premières roches provenant de la Terre Adélie, un croquis des côtes, une photographie pano-

ramique dominée par la silhouette du Mont Lacroix. Et je vous demande, Messieurs et chers Confrères, d'associer désormais dans vos pensées et votre souvenir, l'illustre disparu et la montagne solitaire, montant la garde au seuil du continent antarctique, immobile, silencieux et définitif hommage, sous son manteau de neige, au grand vieillard à barbe blanche, au clair regard, que nous avons eu le privilège, de connaître et d'aimer.

M. le Président MICHEL-CÔTE. — Mon cher Confrère, je ne saurais rien ajouter à l'exposé si précis que notre confrère Chevalier nous a fait de votre activité et de votre autorité scientifique, seulement je veux vous affirmer avec quelle fierté nous vous accueillons parmi nous en ce jour et vous dire que notre sympathie vous est acquise et nous voudrions que dans le développement de vos travaux elle puisse être agissante.

Je me permets de vous offrir la médaille de notre Compagnie en souvenir de votre réception parmi nous.

MES AMIS, LES AFRICAINS DE L'OUEST
ET DU CENTRE AFRICAIN AUTREFOIS,
AUJOURD'HUI ET DEMAIN

par M. Aug. CHEVALIER.

Depuis de longues années je suis l'ami de l'Afrique noire et de ses habitants de toutes races. J'ai consacré la plus grande partie de ma vie à l'étude de ce pays, spécialement de ses productions, de ses forêts, de son agriculture, de ses pâturages, des plantes et des animaux. J'ai œuvré de mon mieux dans le but d'améliorer les conditions de vie de ses habitants. Ma plus grande fierté serait d'avoir réussi dans cette tâche. Je suis venu pour la première fois dans ces contrées il y a déjà 52 ans, dans la mission du général de Trentinian, au moment où se poursuivait encore la pacification, alors qu'il n'y avait ni routes, ni chemins, ni écoles, ni centres d'accueil, ni cultures actuelles, mais beaucoup de bêtes fauves, de petits animaux encore plus dangereux, des embûches de toutes sortes. A mon premier séjour au grand Soudan français (il avait alors trois fois l'étendue de la France), je fis de 1898 à 1900 mon apprentissage de la vie coloniale avec les militaires français qui étaient alors les maîtres du pays et en poursuivaient la pacification. Ils me firent un très cordial accueil et les chefs me laissèrent la liberté de circuler à ma guise, m'aidant et me protégeant de leur mieux. Je pus ainsi pendant le premier voyage parcourir environ 15.000 km d'itinéraires sans aventures sérieuses, à la recherche de plantes et de cultures nouvelles pour moi. J'étais parmi les premiers civils venus dans ces pays dont presque tout était encore à étudier.

Le pays était alors occupé par 400 militaires européens au maximum surtout des officiers et des sous-officiers disposant de crédits dérisoires, aidés par les tirailleurs noirs qu'ils avaient formés, auxquels ils avaient inculqué des sentiments de justice, de discipline et de devoir. On m'en donnait un ou deux comme escorte, portant leur fusil en bandoulière, mais avec la consigne de ne jamais s'en servir.

J'avais moi-même un revolver d'ordonnance avec 6 cartouches, rangées dans une cantine. A mon retour à Kayes je rapportai au chef-lieu ces objets embarrassants et jamais un coup de fusil ne fut tiré au cours de mes randonnées sauf sur le gibier quand nous manquions de vivres.

Quand je vois aujourd'hui les grandes villes qui se sont créées comme Bamako avec ses 70.000 habitants, le bien-être que trouvent les Européens dans la plupart des postes, habitant de belles demeures, les routes sur lesquelles on circule en autos et camions, je me rappelle les mauvaises cases où l'on campait, les terribles fatigues auxquelles étaient soumis les militaires et nous-mêmes explorateurs ; un grand nombre mouraient de maladies beaucoup plus que de blessures de guerre. Cependant les vivants savaient toujours se plier à toutes les nécessités et étaient même gais, ils avaient la joie dans l'action, comme l'écrivait, en 1902, mon ami Emile Baillaud qui avait été par moments mon compagnon. Dans son livre « *Sur les Routes du Soudan* » écrit à notre retour, il ajoutait : « Notre domination qui n'est en fait qu'une pacification qui sait se faire admettre par les Noirs. Ce n'était point par la crainte que ceux-ci nous ouvraient leur pays. Notre œuvre fut très humaine et nous attacha la presque totalité des Soudanais. S'il y a eu en Afrique parfois des actes inhumains, il faut en accuser la guerre elle-même qui partout est horrible et les plus douloureuses actions furent certainement celles faites par les esclavagistes africains à des populations noires souvent très pacifiques. En réalité, j'en apporte le témoignage, presque partout les Noirs nous accueillirent en amis et en libérateurs. C'est de cette époque que date mon amitié pour les Africains. J'allais m'en faire un grand nombre comme amis non seulement par les chefs influents, mais aussi dans le peuple parmi mes porteurs, mes serviteurs ou les fellahs ou sénékés rencontrés au cours de mes pérégrinations. Mon attachement à ces populations allait se poursuivre plus tard en Guinée, en Côte d'Ivoire, au Dahomey, dans l'Oubangui-Ckari et dans la région du Tchad. A mon retour en 1904 de cette longue pérégrination, je dus me rendre en Angleterre au British Muséum et à Kew Gardens pour l'étude du matériel scientifique que j'avais rapporté d'Afrique. Mon ami Emile Baillaud qui avait des relations dans les milieux britanniques s'intéressant à

l'Afrique, me mit en rapport avec Mrs Green, présidente de l'Africain Society en souvenir de Miss Mary Kingsley qui à la suite d'un voyage dans l'Ouest africain avait écrit un livre charmant sur les Africains. Mrs Green, également amie des Noirs, me conseilla de lire un livre écrit par un ancien esclave américain : Booker T. Washington : « *L'autobiographie d'un Nègre* » qui venait d'être traduit en français chez Plon Nourrit. Ce livre eût à l'époque un retentissement universel. Il me familiarisa beaucoup avec la mentalité de cette race et m'éclaira sur la sympathie qu'elle méritait, surtout dans les Etats du Sud des Etats-Unis où elle est encore persécutée. Hélas, un grand nombre de Noirs africains ne sont guère plus heureux. Sans doute depuis quatre ans on leur a donné des droits politiques, mais une grande tâche d'instruction et d'éducation reste à accomplir. Il faut leur donner le goût du travail bien fait, les initier à de meilleures méthodes, mais être certain que les nouvelles méthodes qu'on cherche à leur inculquer sont supérieures, ce qui n'est pas toujours certain. C'est le cas par exemple pour la culture mécanique à l'avenir de laquelle nous ne croyons pas, si en faveur pour certains colons, mais qui active encore davantage la dégradation des sols.

D'OU VIENNENT LES NOIRS ET OU VONT-ILS ?

Les Noirs qui occupent presque toute l'Afrique tropicale, au nombre de 100 ou 150 millions vivent sur ce continent depuis de nombreux millénaires. On ne sait rien sur leur origine, presque rien sur la genèse de leurs civilisations. Au cours des temps anciens ils ont été déjà groupés en innombrables tribus qui depuis des millénaires ont été en guerre les unes avec les autres et se sont constamment subjuguées, pratiquant l'esclavage sur une immense échelle, maintenant la femme à une condition inférieure, pratiquant la polygamie, menant une vie sociale précaire, conduits par des chefs souvent tyrans dont la principale raison d'être était de faire la guerre et de se procurer des esclaves vendus non seulement sur place, mais très souvent aussi exportés au loin.

Je suis convaincu pourtant qu'il a existé de longues périodes où ces tribus ont vécu en paix et c'est pendant ces

périodes de tranquillité qu'ils sont passés de la période de vie primitive où il n'existait ni agriculture, ni industrie, tout au plus des outils en pierre ou en bois durci au feu, à la vie déjà perfectionnée telle que nous la connaissons chez la plupart des tribus. J'ai montré dès mes premiers voyages que les Noirs d'Afrique ont une agriculture bien à eux. Ils ont découvert et mis en culture les premiers, des plantes vivrières nombreuses dont les Asiatiques et les Européens ont profité par la suite : des Mils et Millets, un Riz africain distinct de celui d'Asie, des Ignames et autres plantes à tubercules, des légumes, des plantes à fibres, etc. Ils savent fondre les minerais de fer depuis des millénaires. Il est vrai que leur agriculture a été bouleversée au xv^e siècle par l'apport de plantes américaines par les Européens, le Manioc, la Patate, le Maïs, les Citrouilles, l'Arachide, etc., plantes qu'ils ont adoptées les trouvant plus faciles à cultiver que les espèces autochtones qu'ils cultivaient auparavant sur une vaste échelle. Ce serait donc à cause des bouleversements sociaux provoqués souvent à la suite des guerres et l'esclavage pratiqué sur une très vaste échelle que la civilisation aurait été arrêtée ou aurait même rétrogradé. Suivant le Professeur Louis Lapicque anatomiste et physiologiste, l'anatomie du cerveau des Noirs est à peu près identique au cerveau des Blancs, ses circonvolutions sont aussi compliquées et d'après ce savant il n'y a pas de raisons qu'il n'existe parmi les Africains des individus aussi intelligents que certains Européens appartenant aux élites. C'est une affaire de culture et F. Joliot-Curie de son côté pense qu'il ne sera pas impossible de trouver parmi les Africains quelques individus susceptibles comme toutes les autres races de devenir des hommes capables de faire des découvertes scientifiques. Je soutiens moi-même cette opinion depuis longtemps d'après ce que j'ai constaté en vivant avec les Noirs en Afrique pendant une cinquantaine d'années.

LA SITUATION DU SOUDAN FRANÇAIS IL Y A CINQUANTE ANS.
CE QU'ÉTAIENT ALORS LES AFRICAINS

Je suis arrivé pour la première fois au Soudan français en 1898, peu avant la dislocation de ce pays, dont la conquête et la pacification est encore aujourd'hui une des

œuvres les plus glorieuses réalisées par la France. La tâche qu'accomplissaient les militaires français depuis 1880 touchait à sa fin. Ils voulaient, coûte que coûte, arriver au Moyen Niger et si possible au lac Tchad avant les Anglais et les Allemands. Il s'agissait aussi d'arrêter les grands chefs esclavagistes de l'Ouest africain qui bouleversaient tous les pays soudanais depuis 1850 époque à laquelle Faidherbe arrêta l'un de ces conquérants à Médine sur le Haut-Sénégal. Celui qui réalisa la plus brillante tâche avec sa petite armée fut Louis Archinard; certains d'entre nous l'ont connu ici à l'Académie des Sciences coloniales de 1925 à 1932 alors qu'il était encore un beau et vaillant vieillard. Arrivé au Soudan, en 1880, comme capitaine, sorti de l'Ecole polytechnique, il créa la route des convois allant au Niger, construisit le poste de Kita, prit part aux combats de Borgnis-Desbordes, commandant supérieur du Haut-Fleuve, harcelant les roitelets, et notamment Samory, qui faisaient la guerre aux fétichistes. Archinard entre à Bamako en 1883 sur l'appel de la majorité de la population. C'est lui qui construit le poste de Kita et le premier hôpital, le fort de Bamako et prépare la future capitale du Soudan français.

Il succède à Gallieni en 1888. A cette époque, notre occupation du Soudan ne comprend encore qu'une bande étroite entre Médine et le Niger, avec quelques amorces sur le grand fleuve sur lequel circule déjà une chaloupe armée. Archinard se trouve en présence de difficultés inouïes : d'une part, deux ennemis redoutables : le cheik Ahmadou, roi de Ségou, fils du célèbre El Hadj Omar, le fanatique persécuteur des Noirs fétichistes, d'autre part, dans le Sud-Ouest l'almamy Samory. Tous les deux sont des esclavagistes autoritaires qui ont mis à feu et à sang d'immenses territoires, brûlant les villages, vendant comme esclaves les fétichistes ou les distribuant à leurs sofas, déplaçant les populations et les asservissant. En quatre campagnes, de 1888 à 1893, Archinard s'empare de Ségou, de Nioro, du Macina, de Djenné, de Bandiagara, de toutes les régions qu'arrose le Niger depuis Kankan dans le Sud jusqu'aux portes de Tombouctou dans le Nord. Il rejette Samory au delà du Niger jusqu'aux confins de la Côte d'Ivoire où il sera pris en 1898 par les officiers et les tirailleurs formés à son école. Partout où il passe il apporte aux

populations la paix et la liberté et les rétablit dans les territoires où ont vécu leurs ancêtres. C'est pour cela qu'il fut adoré par les Africains et que son souvenir est encore vivace au Soudan. Son bon sens lui permit de placer comme fama, à Sansanding, Mademba, ancien pupille de Faidherbe, élevé en France et très intelligent qui était devenu au Soudan agent des Postes et Télégraphes. Il en fit un roi plein d'initiative qui développa la culture du coton sur un territoire grand comme la Normandie. Je fis sa connaissance en 1899 et j'ai eu la joie d'orienter plusieurs de ses fils vers une instruction dans les lycées de France : l'un, Cheik, fut tué en France à la guerre de 1914, un autre, Racine Mademba, est sorti premier de l'Institut Agronomique et est aujourd'hui sénateur, un autre encore, mon vaillant ami, mort en 1932, le commandant Abd-el-Kader, fut un héroïque soldat aux Dardanelles en 1914 et ses deux fils sont aujourd'hui officiers dans l'Armée Française.

Quand Archinard quitta l'Afrique en 1894, le Soudan tel que nous le connaissons était à peu près formé et même plus grand qu'il n'est aujourd'hui. Il fut remplacé par un gouverneur civil, journaliste et politicien qui n'y fit presque rien et arrêta tous les travaux en cours. Heureusement que deux ans plus tard, en 1896, on le remplaça par le Colonel de Trentinian formé à son école. Archinard laissait aussi au Soudan un jeune civil qui avait été son secrétaire et presque son élève : William Ponty qui, 12 ans plus tard, allait devenir Gouverneur général de l'Afrique Occidentale et allait appliquer à l'ensemble de la fédération les méthodes que quelques chefs militaires comme Archinard avaient tout d'abord appliquées au Soudan. Promu général en 1898, de Trentinian acheva l'œuvre d'Archinard en suivant les mêmes méthodes. Je cite les faits les plus saillants dont nous fûmes les contemporains. La prise de Samory, l'occupation des territoires de la Volta, la soumission des Miniaukas, des Bobos, des Senoufos, la prise de Sikasso, la soumission des peuplades du Haut-Cavally, et du Kissi, la soumission de toute la région de Tombouctou, Gao, Say, etc... aboutissant finalement à la grande paix française établie partout et n'ayant plus cessé. Mais son œuvre ne s'arrêta pas là. Aidé d'un Etat-Major d'élite que j'ai bien connu, malgré les faibles moyens dont il disposait, n'utilisant guère que des militaires, il créa les cercles

et les régions, la justice, l'enseignement des villages de liberté, la sécurité des caravanes, l'essor économique, la première station agronomique à Kita. C'est pour compléter cette œuvre qu'il organisa la mission, dite des *compétents techniques*, dont je faisais partie. Nous étions une vingtaine de membres, tous civils. Nous étions les premiers venant travailler avec les militaires. Nous arrivâmes à Kayes en même temps que Samory et sa smala et nous assistâmes à la cérémonie du bannissement. C'est là, où je vis pour la première fois de nombreux soldats noirs et les propres fils de Samory qui, quinze ans plus tard, en 1914, allaient venir en France combattre avec nous pour le même idéal.

J'ai connu beaucoup de braves Africains quand je fus envoyé, par ordre de Gallieni, alors Ministre de la Guerre, à Menton pour m'occuper, sous les ordres de mon ami le Dr Maclaud, des questions d'aide et d'assistance aux troupes noires victimes de la guerre. Des milliers de tirailleurs sénégalais après avoir été blessés au front étaient envoyés au dépôt de Menton comme convalescents ou dans des formations sanitaires comme blessés ou malades. J'y rencontrai des amis d'autrefois, je citerai seulement Abd-el-Kader Mademba.

C'est aussi à Menton que j'ai commencé à connaître en 1915 Bakary Diallo, un ancien berger Toucouleur, originaire de Matan qui devint plus tard un écrivain distingué et obtint un prix de littérature coloniale. Il était arrivé dans les hôpitaux que dirigeait le Dr Maclaud comme grand blessé venant du front. Il resta plusieurs années à Menton où on dut lui faire des extractions d'éclats d'obus et des greffes pour lui refaire une face convenable. Il était à ce moment complètement illettré. Des dames de la Croix Rouge s'intéressèrent à lui et lui enseignèrent le français. Il était soldat de 2^e classe et le Dr Maclaud le prit comme planton. Je l'avais perdu de vue lorsque étant en visite chez Pierre Mille, en 1925, un samedi où il recevait des artistes et des écrivains, il me prit par l'épaule et me conduisit vers un Noir en me disant : « Il faut que je te présente un Africain épatant auquel on vient de donner un prix de littérature coloniale ». Ce Noir bien vêtu à l'européenne, me regarda, se mit au garde à vous et me dit aussitôt : « Mon lieutenant ! ». Pierre Mille me prend à part et je lui explique que c'est impossible. Bakary Diallo était quelques

années plus tôt un tirailleur illettré. Par la suite, mon ami m'apporta la preuve qu'il était bien l'auteur de *Force et Bonté*, sorte d'autobiographie qui eût alors quelque succès. Un jour, vers 1927, Bakary Diallo vint me dire adieu et pendant plus de vingt ans je restai sans nouvelles de lui. Je le croyais disparu. Un jour, en décembre dernier, je racontais ce que je savais de sa vie en ajoutant qu'il était probablement mort depuis longtemps. « Mais non, s'écria un Africain dans la salle, Bakary vit toujours, il est interprète à Podor et, à ses loisirs, il est agriculteur. Le Gouverneur M. Camille Bailly ajouta : « Je vais l'inviter à venir vous voir ». Quelques jours après j'eus la visite de Bakary. Il a aujourd'hui une soixantaine d'années. Il s'est, comme on dit, *bougnoulisé*, il est musulman, il est vêtu avec le *boubou* des Toucouleurs, mais il est toujours un dévoué collaborateur des Français.

CE QU'ÉTAIENT LES NOIRS D'AFRIQUE OCCIDENTALE
IL Y A CINQUANTE ANS

Quand je suis arrivé au Soudan, il y a bientôt 52 ans non seulement j'ai vu Samory à Kayes, mais j'ai parcouru le pays où il avait porté la guerre pendant une vingtaine d'années dans le bassin du Niger et jusqu'aux confins de la Côte d'Ivoire. Le long des sentiers que je suivais on voyait çà et là des villages en ruines, qui avaient été brûlés ; fréquemment des squelettes humains blanchis indiquant que des hommes et parfois des enfants avaient été tués, ou étaient morts de faim. Les pays Bambara, Malinkés, Oussonkés, Kissis, etc., étaient dépeuplés. La vie familiale étaient dissociée. Beaucoup d'hommes ou de jeunes gens avaient été tués ou vendus comme esclaves ; les jeunes femmes avaient été données aux chefs partisans de Samory ou à ses sofas. Nos tirailleurs eux-mêmes avaient recueilli ainsi des épouses et même parfois des serviteurs. L'esclavagisme était tellement dans les mœurs qu'environ un tiers de la population était composée d'esclaves ou de descendants d'esclaves. Sans doute, les membres de familles tombées en esclavage étaient pour la plupart des esclaves de case ; ils vivaient presque comme les maîtres et ils pouvaient se racheter, mais ils n'en avaient pas les moyens et puis ils

étaient privés de liberté et à eux incombaient les durs travaux, le portage, le travail mercenaire.

L'esclavage était tellement entré dans les mœurs que nos officiers furent impuissants à le supprimer. Il existait bien çà et là des villages de liberté confiés aux missionnaires, mais on n'y trouvait guère que des orphelins. Une misère profonde existait dans toutes les régions où la guerre avait sévi. L'esclavage tenait une si grande place dans la vie ouest-africaine, que mon impression en traversant les pays où il sévissait était tel qu'il me sembla qu'il était à peu près impossible de rétablir une vie sociale raisonnable. Mais il se produisit bientôt un véritable miracle dont je fus le témoin. M. Roume fut nommé Gouverneur général de l'Afrique Occidentale française au début de 1902. Avant mon départ pour le Tchad, il m'avait témoigné sa bienveillance et m'avait demandé de le renseigner sur ce que j'avais vu en Afrique Occidentale au cours de mon premier grand voyage. Il eût la bonté de m'inviter à venir passer un mois à Saint-Louis étant son hôte. Je pus assister ainsi aux entretiens qu'il eût dès son arrivée avec ses administrés et avec les administrateurs de passage au Chef-lieu. Il cherchait à s'éclairer sur la situation politique du pays. Un jour devant moi il demanda à un haut fonctionnaire venant du Soudan ce qu'il pensait de la suppression de l'esclavage. « Ah ! Monsieur le Gouverneur général, cela est impossible, ce serait une révolution tellement cela est entré dans les mœurs ». « Eh bien, répliqua M. Roume il faudra que cela se fasse pourtant bientôt. Le gouvernement français m'en a donné l'ordre avant mon départ et j'ai promis de l'appliquer ». Et cela se fit en deux ou trois ans sans le moindre à-coup. Il est vrai que les événements qui s'accomplirent à la même époque facilitèrent beaucoup la transformation sociale du pays. M. Roume avait obtenu des crédits importants pour faire de grands travaux : voies ferrées, routes, ports, constructions administratives, etc. Pour faire ces travaux il fallait beaucoup de main-d'œuvre. On la réquisitionna à travers toute l'Afrique Occidentale. Les chefs indigènes envoyèrent naturellement comme manœuvres presque exclusivement des esclaves. Ceux-ci furent bien payés sur les chantiers et ils rentrèrent dans leurs villages munis de gains assez élevés pour pouvoir racheter leur liberté. Progressivement, ces rachats entrèrent dans les

mœurs. Le commerce des esclaves et leur exportation par les caravanes avait déjà cessé en 1910. Il subsista encore pendant des années une sorte de sujétion de certaines familles noires vis-à-vis d'autres familles regardées toujours comme des maîtres. J'ai encore vu en 1915, quand j'étais attaché au dépôt des tirailleurs de Menton, chargé des questions d'aide sociale aux Noirs, certains gradés africains remettant une partie de leur prêt à de simples tirailleurs. Je ne suis pas certains qu'il n'existe pas encore dans certaines tribus africaines une survivance de l'esclavage ancien, mais il est bien certain que la traite des Noirs avait disparu complètement de l'Afrique Occidentale dès 1905.

LA SITUATION DES AFRICAINS DE L'A. O. F.
A L'HEURE ACTUELLE. L'ÉVOLUTION

Au cours des voyages que j'ai accomplis chaque année depuis 1945 en A. O. F., d'abord appelé par l'Institut Français d'Afrique Noire, puis depuis trois ans invité successivement par les conseils généraux de la Côte d'Ivoire, du Sénégal, du Soudan et du Niger français, j'ai repris contact avec mes amis les Africains de ces pays, j'ai trouvé près d'eux un très amical accueil, reçu par les Conseils généraux, invité aussi par diverses écoles normales d'instituteurs ou par des collèges de moniteurs d'agriculture en formation pour y faire des conférences. J'ai pris aussi contact avec les Noirs du peuple, les paysans, les petits artisans de la brousse, les femmes du peuple toujours malheureuses, auxquelles incombent de gros travaux ; leur sort ne s'est guère amélioré. Enfin au Soudan et au Niger j'ai visité de nombreuses écoles rurales et j'ai vu souvent des instituteurs Noirs de villages très méritants logés avec leurs élèves dans de pauvres cases. Tout est loin d'être parfait. La population des campagnes est encore très pauvre, mal vêtue, n'ayant même pas en hiver une modeste petite couverture pour protéger du froid les enfants. La vie des Africains est en général moins primitive dans les villes, où vit déjà une assez nombreuse population d'évolués, fonctionnaires, traitants, employés de commerce ou ouvriers salariés ; la plupart, des paysans sont analphabétiques ; de bons ouvriers sortis d'écoles d'apprentissage et sachant lire et écrire sont encore très rares. Nous avons en main une note de la direction de

l'Enseignement à Dakar nous éclairant sur la situation actuelle. Pour une population de 16 millions d'habitants en A. O. F., hommes, femmes et enfants, on n'en compte en 1950 que 150.000 qui fréquentent les écoles publiques ou privées et encore la plupart savent tout juste écrire leur nom ; ils apprennent assez facilement à parler suffisamment le français pour se débrouiller dans leurs rapports avec les Européens. La plupart de ceux-ci, y compris les instituteurs et professeurs français ignorent tout des langues indigènes et très peu s'intéressent à la psychologie et à la culture des Noirs. Comme l'écrivait récemment l'académicien Maurice Bedel, après la traversée d'une grande partie de l'Afrique noire française : « On a jusqu'ici donné le même enseignement aux Wolofs, aux Bambaras ou aux Dahoméens que celui dont se nourrissent les enfants de Bourgogne ou de Normandie ». J'ai connu une époque pas très éloignée où beaucoup d'Européens venus en Afrique savaient utiliser quelque mots d'une langue africaine pour se faire comprendre des Noirs qui venaient près d'eux et ils s'intéressaient un peu au pays où ils vivaient. Aujourd'hui comme il existe des évolués parlant français, on ne s'intéresse plus guère aux Noirs de la brousse et les administrateurs doivent toujours recourir à des interprètes.

Comme l'a montré souvent M. Th. Monod : les Noirs ont aussi des civilisations et même des civilisations très variées ; elles ont comme la nôtre leurs sagesses avec aussi, bien entendu, leurs erreurs et leurs préjugés, mais est-ce spécial à cette race ? On croit à tort en Europe à l'universalité de l'humanisme spécial aux pays d'Europe ou d'Amérique, alors que l'européanisation trop hâtive peut être nuisible ; on crée des centres extra-coutumiers alors que le paysanat africain vit sous un autre jour et pourtant il ne manque pas de bon sens et de morale à sa manière. La vie dans les villes africaines est souvent démoralisante ; les parasites des travailleurs y pullulent. L'enseignement le plus efficace que le Noir américain Booker Washington donnait à ses élèves quant il les formait à l'Ecole normale et d'industrie de Tuskegee c'était l'exemple du travail manuel. A leurs loisirs il employait ses élèves à fabriquer des briques et à faire des travaux de menuiserie vendus au profit de l'école. Il leur enseignait la dignité du travail et il ajoute dans son livre : « leur désir constant fut de faire

quelque chose pour m'être agréable. » J'ai constaté en U. R. S. S. en 1945 en visitant une école de Kolkhoz qu'on procédait de même avec les jeunes russes : les écoliers faisaient du jardinage à leurs récréations et on leur apprendait que celui qui ne travaille pas pour se rendre utile à la société n'a pas le droit de manger. Quelle belle leçon de choses à enseigner en Afrique à la jeunesse des écoles ! Car ces Africains sont à peu près comme tous les humains. Ils sont comme tous les hommes ivres de liberté ; ils sont sensibles à la bonté et rebelles aux mauvais traitements ; ils ont aussi souvent beaucoup de fierté ; on dit qu'ils sont souvent vaniteux. Je suis persuadé que si on leur montre l'utilité de ce qu'on leur demande de faire et qu'on leur prouve qu'il faut faire souvent des sacrifices pour le progrès et le développement de leur pays ils seront prêts à agir. C'est par ces méthodes que Booker Washington arrive très vite à élever le niveau moral et intellectuel de ses frères Noirs et à obtenir les résultats qui l'ont rendu célèbre.

En vérité, je pense que ce qui prime tout pour le moment dans les collèges, lycées, écoles normales et écoles professionnelles (il en faut surtout), ce sont des maîtres dont il faut avant tout se préoccuper.

J'ai foi dans l'avenir des Africains si l'on s'attache non seulement à leur instruction et à leur éducation, mais aussi si on sait les guider et stimuler leur intelligence pour en faire des hommes dévoués à leurs semblables et à leur pays. On a organisé cette année à la pré-Université de Dakar une première école scientifique (P. C. B.). Espérons qu'elle aura dans l'avenir quelques professeurs africains comparables pour le savoir à ceux d'Europe. J'ai déjà connu à Paris quelques noirs licenciés es sciences.

On projette de créer en Afrique des collèges techniques et des centres d'apprentissage délivrant des brevets professionnels. C'est fort bien, mais trouvera-t-on des professeurs attachés à l'Afrique pour faire éclore de futurs maîtres dans les arts et métiers ? Et les Noirs ayant reçu des brevets professionnels trouveront-ils toujours des emplois ? J'ai pour ma part des vues plus modestes. Certes, il faut créer des écoles primaires un peu partout ; il faut se contenter autant que possible d'instituteurs Noirs pour les diriger et montrer à ceux-ci qu'il y a autre chose que la langue française à enseigner. Comme l'a montré récemment

M. A. Jacobson, conseiller de l'Union française, il y a malheureusement manque de vocation de l'évolué européen ou africain, pour se considérer comme l'éducateur des inévolusés et réagir contre l'aspiration de la plupart des Noirs vers des professions bureaucratiques, littéraires, politiques ou juridiques. Aussi faut-il rémunérer convenablement les jeunes Africains optant pour les professions scientifiques, artisanales et techniques. Pendant longtemps encore on ne trouvera que rarement des jeunes Africains ayant des aptitudes pour la haute culture scientifique, soit en vue de l'enseignement, soit pour la recherche. Il faudra les rechercher et les stimuler en Afrique. Si l'on en rencontre et je suis persuadé qu'il pourra s'en rencontrer de temps en temps, il ne faudra pas hésiter à les envoyer comme boursiers dans les Laboratoires ou les Universités en France et avoir pour eux quand ils seront revenus en Afrique la considération dont ils seront dignes. Comme Louis Lapique et Joliot-Curie, j'ai la conviction qu'il s'en trouvera assez souvent en Afrique comme il s'en est trouvé parfois aux Etats-Unis. Pour les sciences naturelles notamment, on trouvera, j'en ai des preuves, des jeunes gens doués pour faire des naturalistes de vocation. Il faudra naturellement les encourager dès l'école primaire ou le collège. Pourquoi aussi comme Joliot-Curie le demande, ne pas chercher des jeunes Africains aptes à faire plus tard des mathématiciens, des physico-chimistes, de futurs élèves pour les sciences atomiques. Ils seront très rares sans doute dans les temps présents, mais quelle surprise réserve peut-être l'avenir ! Nous, Blancs soyons modestes et constatons avec quelle rapidité évoluent en ce moment la plupart des races du globe.

Dans un document cité plus haut, il est dit qu'en A. O. F. deux millions d'enfants d'A. O. F. sont d'âge scolaire et la très grande majorité est analphabétique, plus de 99 %. On prévoit qu'il faudrait 30.000 classes nouvelles et 7 milliards de francs sont prévus pour cela. Passe encore pour les bâtiments-écoles, mais où trouver des maîtres qualifiés pour enseigner ? On prévoit 28 lycées et collèges à construire en A. O. F. dont 18 sont en cours de réalisation, 18 écoles normales ou cours normaux dont 10 en voie de réalisation et 8 écoles primaires pilotes.

En vérité, je me demande avec inquiétude où on trouvera

des professeurs et des maîtres Blancs ou Noirs pour donner cet extraordinaire enseignement. On dit que les écoles seront réorganisées sur le type métropolitain... Cela m'inquiète beaucoup. Si la chose se réalisait qu'apprendrait-on d'utile aux petits Noirs de la brousse dans de telles écoles ? Sauront-ils mieux cultiver leurs plantes vivrières, ménager leurs sols, mieux soigner leurs troupeaux ? Mettra-t-on entre les mains des maîtres et des élèves les livres où l'on parle de l'agriculture en France, ou même des aspects de la nature. Maurice Bedel rapporte qu'il vit de jeunes écoliers du Togo commençant un texte ainsi conçu : « C'est un matin de printemps les Pruniers et Cerisiers sont en fleurs ; les fauvettes chantent dans les buissons. » Par malheur, il n'y a ni Pruniers, ni Cerisiers ni fauvettes en Afrique noire.

Là ne s'arrêtent pas les grands projets d'avenir pour l'enseignement à Dakar : on envisage de créer à Hann, près Dakar, sur un terrain de 44 ha que nous connaissons bien, une future grande université modèle, aux conceptions les plus modernes de l'enseignement supérieur et qui coûterait plusieurs milliards. Déjà nous avons vu à Katibou, au Soudan, une école normale primaire construite récemment qui a des bâtiments somptueux ayant coûté, dit-on, 300 millions de francs Fao et dans laquelle se trouvent seulement 30 élèves !

Un vieux proverbe français dit que « l'habit ne fait pas le moine ». Ce ne sont pas les beaux bâtiments qui forment les bons élèves. L'avenir dépendra surtout de maîtres plus ou moins compétents que l'on pourra trouver et capables de s'adapter à l'Afrique noire et d'y faire de longs séjours. Au cours de mes voyages à travers le monde, j'ai connu un seul maître de cette envergure, c'est le célèbre professeur Melchior Treub qui consacra trente années de sa vie pour organiser le célèbre Jardin de Buitenzorg à Java où il accomplit une œuvre d'enseignement et de recherches qui a une renommée mondiale et je vous assure, y ayant travaillé, que les laboratoires et les demeures n'étaient point des maisons somptueuses. Les professeurs d'Universités de valeur sont très rares dans tous les pays et les brillants élèves encore plus rares !

PRÉSENTATION D'OUVRAGES

M. EMILE ROUBAUD. — Notre ancien Président, le Dr G. Bouet, vient de faire paraître, aux Editions Braun et Cie, un beau et captivant petit ouvrage dans lequel il expose avec toute la compétence qu'on lui connaît, l'étonnante aventure de la *Vie des Cigognes blanches*.

Nul n'était mieux qualifié pour écrire l'histoire de ces surprenants voyageurs, dont l'existence entière se partage entre deux mondes, que le savant ornithologue dont les prospections attentives, poursuivies dans les différentes régions de l'Afrique du Nord, ont puissamment servi les connaissances actuelles sur les habitudes, les peuplements et les routes de passage du grand migrateur. Ayant eu la bonne fortune d'accompagner un jour le Dr Bouet sur les toits d'un immeuble algérien et d'assister à l'une des nombreuses expériences de baguage qu'il poursuivait sur place, avec passion, pendant plusieurs années, j'ai pu retrouver, à la lecture de son livre, un peu des impressions émouvantes que m'avait procurées le contact direct avec les magnifiques occupants des hautes toitures, des minarets et des clochers, dont il nous détaille la vie. Il n'est personne je pense, qui pourra demeurer indifférent à ce captivant exposé, ni surtout aux documents photographiques d'une haute valeur artistique qui l'illustrent.

Les peuplements de l'oiseau légendaire, si cher au cœur de nos amis d'Alsace au point qu'il s'est inscrit parmi les symboles traditionnels de leur folklore et de leurs arts mineurs, sont répandus dans la plupart des régions d'Europe, de la Méditerranée jusqu'au Cercle Arctique. A ce titre, la Cigogne blanche peut-elle être considérée comme appartenant à notre faune paléarctique. Mais si l'on considère la prodigieuse étendue qu'elle couvre de ses vols à travers l'Afrique du Nord, le Sahara, l'Afrique Equatoriale, l'Afrique du Sud jusqu'au Cap, elle nous apparaît, beaucoup plus, comme un envoyé extraordinaire du Continent africain, venu dans nos régions uniquement pour s'y reproduire. Effectivement, le Dr Bouet nous présente les Cigognes arrivant dès le printemps dans la plaine alsacienne pour y vaquer à leurs nidifications et à l'entretien de leurs couvées. Aux soins attentifs dont les jeunes sont l'objet, s'opposent parfois d'implacables massacres, lorsque quelque retard ou trouble de croissance est survenu dans leur évolution, qui leur interdirait les grands vols prochains : les

Cigognes mères sacrifient alors impitoyablement aux rudes exigences du maintien de l'espèce.

Bien que protégées un peu partout dans le monde, leurs populations n'augmentent guère. Elles ont fait l'objet, pour l'Europe et l'Afrique du Nord surtout, de recensements précis dans ces dernières années et dont on trouvera l'exposé dans le deuxième chapitre.

Nous y voyons que pour l'Europe, c'est en Pologne et en Prusse orientale que la densité de ces beaux oiseaux se montre la plus élevée : elle dépasse 8 à 10.000 nids.

En Afrique du Nord, les enquêtes poursuivies par le Dr Bouet lui permettent de chiffrer à près de 6.000 nids pour l'Algérie et près de 24.000 pour le Maroc, l'état de la population en 1936. Les statistiques subissent d'ailleurs, d'année en année, au moins en Europe, des fluctuations importantes et dont les causes ne sont pas exactement révélées.

Le troisième chapitre de l'Ouvrage nous introduit au cœur du passionnant problème de la migration des Cigognes blanches. Au commencement d'août se révèle brusquement et à peu près simultanément pour ses peuplements européens ou Nord africains le départ du grand migrateur, qui abandonne soudain ses quartiers de nidification d'été pour gagner le Sud de l'Afrique. Les routes principales suivies par l'échassier à l'aller et au retour sont aujourd'hui assez nettement établies, à la faveur des nombreux baguages de jeunes qui ont pu être réalisés dans les stations d'Europe et en Afrique du Nord. Les voies suivies ne sont pas les mêmes pour tous les oiseaux. C'est ainsi que pour joindre l'Afrique les Cigognes du Nord-Est et du Sud-Est de l'Europe survolent les Carpathes, les Balkans, puis le Bosphore, le Proche-Orient et l'Egypte. C'est la route dite du Sud-Est. Mais il en existe une autre, à l'Ouest, qui intéresse les peuplements des Cigognes d'Allemagne et Rhénanie, d'Alsace, de Hollande, de Suisse, etc... Par la vallée du Rhône, l'Espagne, et Gibraltar, ces Cigognes parviennent en Afrique du Nord.

Quant aux oiseaux provenant des stations de nidifications d'Afrique du Nord, il a été récemment reconnu qu'ils traversent le Sahara par diverses voies. Une carte saisissante nous présente ainsi le Continent africain tout entier encadré à l'Est comme à l'Ouest par les vols de ces puissants voyageurs.

Tout le monde pourra trouver intérêt et profit à lire et commenter la « *Vie des Cigognes* » ces oiseaux familiers qui du fond de l'Afrique viennent, avec un attachement singulier, confier à nos cités d'Europe ou de Berbérie, l'avenir de leur espèce : amis des hommes, ceux-ci par un juste retour, en toutes régions, leur ont presque toujours voué des égards particuliers, voyant

en eux de touchants emblèmes de fidélité domestique, de sérénité familiale et de bonheur.

M. G. GRANDIDIER. — Notre ancien confrère M. Délétie que des raisons de santé ont éloigné de nous vient de faire paraître un travail consacré à *Confucius, sa vie, son œuvre, son message*. La valeur de cet ouvrage, la documentation sur lesquelles il s'appuie, font regretter que les circonstances le condamnent, quant à la présentation, à la reproduction ronéotypée et de ce fait limitent, sa dispersion. M. Délétie a vécu 30 années en Extrême-Orient : il a été directeur de l'enseignement en Annam, il est donc familiarisé avec l'esprit, les théories et la morale de celui qui a mérité le titre de Sage de la Chine.

Après avoir montré comment l'époque à laquelle naquit Confucius — quelque 500 ans avant l'ère chrétienne — fut favorable à la pénétration du message qu'il apportait et dans quelle mesure ce dit Message convenait à l'état social, moral et physiologique du monde chinois, M. Délétie met en évidence l'importance de l'œuvre de celui qui fut à la fois un moraliste et un homme d'Etat.

M. Gaston Joseph a qui nous devons tant d'études sur nos territoires de l'A. O. F., la Côte d'Ivoire en particulier, études qui font autorité, a donné dans la Revue politique des Idées et des Institutions, un article intitulé *Regards sur l'Indochine*. L'auteur a été pendant de nombreuses années directeur des Affaires politiques au Ministère de la France d'outre-mer; il a donc suivi de près, mieux que quiconque, l'évolution de la situation de la France en Extrême Orient et est maintenant en mesure de donner un tableau précis des événements tels qu'ils se sont déroulés, de dresser le bilan de notre œuvre dont il met en évidence la grandeur et qu'il importe plus que jamais dans les circonstances actuelles de continuer, car, comme le dit M. Gaston Joseph en terminant : « Tant de peuples sont dans l'impatientte attente des mots d'ordre et des directives de notre patrie redressée et unie ».

BIBLIOGRAPHIE

- BOUET (Dr G.). — *La vie des cigognes*. Paris, Les Editions Braun et Cie, s. d. (1950), in-12, III pages avec cartes et phot. (Don de l'auteur).
- DÉLÉTIE (H.). — *Confucius, sa vie, son œuvre, son message*. Aix-

en-Provence, 1949, in-12, 37 pages ronéotyp. (*Don de l'auteur*).

JOSEPH (Gaston). — *Regards sur l'Indochine*. Paris, *Rev. polit. des idées et des institutions*, 30 mai 1950, pp. 300-307 (*Don de l'auteur*).

****. — *La Côte d'Ivoire*. Paris, Agence de la France d'outre-mer, 1950, in-4°, 27 pages avec carte et phot. (*Don de l'éditeur*).

****. — *Le Niger*. Paris, Agence de la France d'outre-mer, 1950, in-4°, 30 pages avec carte et phot. (*Don de l'éditeur*).

****. — *Saint-Pierre et Miquelon*. Paris, Agence de la France d'outre-mer, 1950, in-4°, 30 pages avec carte et phot. (*Don de l'éditeur*).

COMPTE RENDU
DE LA SÉANCE DE L'ACADÉMIE
DU 7 JUILLET 1950

La séance est ouverte à 15 h. 10 sous la présidence de M. Charles MICHEL-CÔTE.

Présents : MM. MICHEL-CÔTE, Général de BOISBOISSEL, MÉRAT, Théodore MONOD, Henri SAURIN, Général Paul AZAN, Auguste CHEVALIER, René BOUVIER, Louis CHATELAIN, D^r BOUET, Général HURAUULT, Maurice MERCIER, Raphaël BARQUISSAU, S. REIZLER, D^r GIRARD, D^r MATHIS, Pasteur LEENHARDT, Jacques BARDOUX, LIORÉ, M^{lle} ANNA QUINQUAUD, MM. GAYET, Henri FROIDEVAUX, CANDACE, Gouverneur GÉRAUD, Louis SPAS, Pierre LYAUTEY, G. GRANDIDIER.

Excusés : MM. Emile MOREAU, Marcel LARNAUDE, PRUDHOMME, GISCARD D'ESTAING, Général TILHO, M^{lle} de BLONAY, MM. DURAND-RÉVILLE, Victor CAYLA, René TOUSSAINT, CHARLES-ROUX, DEVINAT, VATIN-PÉRIGNON, BLONDEL, BARÉTY.

Après que M. le Professeur Théodore Monod ait été introduit dans la salle des séances, il est procédé à sa réception ; le Président donne la parole à M. Auguste Chevalier pour son discours de bienvenue.

(Voir le texte du discours de M. Auguste Chevalier page 463 et celui du remerciement de M. Monod page 471).

Après la remise par le Président de la médaille de l'Académie à M. T. Monod, la séance est levée pendant quelques minutes. A la reprise, M. le Secrétaire perpétuel donne lecture du procès-verbal de la séance précédente, celle du 30 juin, qui est adopté sans observations.

M. Grandidier donne ensuite lecture de la lettre qu'il a adressée à M. le Général Juin, conformément aux indications de l'Académie. A cette lettre dont le texte est reproduit ci-après, étaient joints les principaux passages de la lettre de M. Durand-Réville reproduite dans les C. R. de la séance du 23 juin 1950.

Paris, le 26 juin 1950.

Monsieur le Général Juin,
Résident Général de la République Française au Maroc,
Rabat (Maroc).

MONSIEUR LE RÉSIDENT GÉNÉRAL ET CHER CONFRÈRE,

L'Académie a été saisie d'une requête sur une question scientifique qui lui paraît intéressante, elle se permet de vous adresser

en-Provence, 1949, in-12, 37 pages ronéotyp. (*Don de l'auteur*).

JOSEPH (Gaston). — *Regards sur l'Indochine*. Paris, *Rev. polit. des idées et des institutions*, 30 mai 1950, pp. 300-307 (*Don de l'auteur*).

***. — *La Côte d'Ivoire*. Paris, Agence de la France d'outre-mer, 1950, in-4°, 27 pages avec carte et phot. (*Don de l'éditeur*).

****. — *Le Niger*. Paris, Agence de la France d'outre-mer, 1950, in-4°, 30 pages avec carte et phot. (*Don de l'éditeur*).

****. — *Saint-Pierre et Miquelon*. Paris, Agence de la France d'outre-mer, 1950, in-4°, 30 pages avec carte et phot. (*Don de l'éditeur*).

COMPTE RENDU
DE LA SÉANCE DE L'ACADÉMIE
DU 7 JUILLET 1950

La séance est ouverte à 15 h. 10 sous la présidence de M. Charles MICHEL-CÔTE.

Présents : MM. MICHEL-CÔTE, Général de BOISBOISSEL, MÉRAT, Théodore MONOD, Henri SAURIN, Général Paul AZAN, Auguste CHEVALIER, René BOUVIER, Louis CHATELAIN, D^r BOUET, Général HURAULT, Maurice MERCIER, Raphaël BARQUISSAU, S. REIZLER, D^r GIRARD, D^r MATHIS, Pasteur LEENHARDT, Jacques BARDOUX, LIORÉ, M^{lle} ANNA QUINQUAUD, MM. GAYET, Henri FROIDEVAUX, CANDACE, Gouverneur GÉRAUD, Louis SPAS, Pierre LYAUTEY, G. GRANDIDIER.

Excusés : MM. Emile MOREAU, Marcel LARNAUDE, PRUDHOMME, GISCARD D'ESTAING, Général TILHO, M^{lle} de BLONAY, MM. DURAND-RÉVILLE, Victor CAYLA, René TOUSSAINT, CHARLES-ROUX, DEVINAT, VATIN-PÉRIGNON, BLONDEL, BARÉTY.

Après que M. le Professeur Théodore Monod ait été introduit dans la salle des séances, il est procédé à sa réception ; le Président donne la parole à M. Auguste Chevalier pour son discours de bienvenue.

(Voir le texte du discours de M. Auguste Chevalier page 463 et celui du remerciement de M. Monod page 471).

Après la remise par le Président de la médaille de l'Académie à M. T. Monod, la séance est levée pendant quelques minutes. A la reprise, M. le Secrétaire perpétuel donne lecture du procès-verbal de la séance précédente, celle du 30 juin, qui est adopté sans observations.

M. Grandidier donne ensuite lecture de la lettre qu'il a adressée à M. le Général Juin, conformément aux indications de l'Académie. A cette lettre dont le texte est reproduit ci-après, étaient joints les principaux passages de la lettre de M. Durand-Réville reproduite dans les C. R. de la séance du 23 juin 1950.

Paris, le 26 juin 1950.

Monsieur le Général Juin,
Résident Général de la République Française au Maroc,
Rabat (Maroc).

MONSIEUR LE RÉSIDENT GÉNÉRAL ET CHER CONFRÈRE,

L'Académie a été saisie d'une requête sur une question scientifique qui lui paraît intéressante, elle se permet de vous adresser

ci-joint le passage d'une lettre de Monsieur le Sénateur Durand-Réville concernant la carrière Sidi Abd er Rahmane, lettre dont les termes ont été chaudement approuvés par plusieurs de nos confrères, en particulier par MM. Louis Châtelain et Pierre Lyautey auxquels s'est associé le Président de la réunion, Monsieur Michel-Côte.

L'Académie vous serait reconnaissante de prendre en considération son désir de voir préserver de la destruction ce gisement dont l'intérêt géologique et préhistorique est important et d'user dans toute la mesure du possible de votre grande autorité pour qu'il soit réalisé.

Je vous prie, Monsieur le Résident Général et cher Confrère, d'agréer l'assurance de mon profond respect.

Le Secrétaire perpétuel :

M. le Général Juin a répondu dans les termes suivants :

MAROC

LE RÉSIDENT GÉNÉRAL

Rabat, le 4 juillet 1950.

Monsieur G. GRANDIDIER,
Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences Coloniales,
15, rue La Pérouse, Paris-XVI^e.

MON CHER CONFRÈRE,

Par votre lettre du 26 juin vous avez bien voulu appeler mon attention sur l'intérêt présenté par la découverte d'objets préhistoriques mis à jour dans une carrière en cours d'exploitation à Casablanca.

Je n'ai pas manqué de me préoccuper de cette question et je viens d'apprendre qu'un premier accord datant de sept ans était intervenu entre les Services des Beaux-Arts et des Travaux Publics du Protectorat dans le but de préserver la partie intéressante de la carrière de Sidi Abderrahmane.

De nouvelles découvertes ayant été faites récemment dans les parties exploitées, le Service des Beaux-Arts a procédé à de nouvelles délimitations, en accord avec les Travaux Publics, de telle sorte que tous les points pouvant présenter un intérêt géologique ou préhistorique seront soigneusement tenus à l'abri de toute destruction.

Je vous demande de le faire savoir au Président de notre Compagnie et à Monsieur le Sénateur Durand-Réville.

Veuillez agréer, mon cher Confrère, l'expression de mes sentiments cordiaux et dévoués.

Signé : A. JUIN.

Le Président donne la parole, pour des présentations d'ouvrages, à MM. le D^r Girard qui, en l'absence de M. Roubaud, veut bien lire

le compte-rendu que ce dernier a rédigé sur le volume du D^r Bouet : *La Vie des cigognes blanches*, et Grandidier.

(Voir le texte de ces présentations pages 497 et 499).

Le Président demande ensuite à M. Aug. Chevalier de faire sa communication sur : *Mes amis les Africains de l'Ouest et du Centre africain, autrefois, aujourd'hui et demain*.

(Voir le texte de cette communication page 483).

Après avoir remercié et félicité M. Chevalier des intéressants renseignements que notre confrère vient de fournir sur les modifications survenues en un demi-siècle dans la condition matérielle et morale des indigènes de notre A. O. F., le Président attire l'attention sur la situation politique en Tunisie et demande à l'Académie de donner à son bureau, étant donné la proximité des vacances et l'urgence de la décision, l'autorisation de poursuivre avec les grands groupements coloniaux une action tendant à maintenir les droits de la France dans la Régence nord-africaine. L'Académie se rallie à cette proposition.

La séance est levée à 17 heures.

ACADÉMIE

DES

SCIENCES COLONIALES

SÉANCE DU 21 JUILLET 1950

A PROPOS DES DÉCISIONS CONCERNANT
LA PROCHAINE RÉUNION DE L'INCIDI

par M. l'inspecteur général G. GAYET

Incidi, est le nouveau titre de l'Institut Colonial international de Bruxelles, devenu « Institut international des sciences politiques et sociales appliquées aux pays de civilisations différentes. » L'Incidi remonte donc à 1894, et s'efforce toujours de coordonner et d'harmoniser les efforts des pays européens vis-à-vis des pays que l'on disait « colonisés » et que l'on dit maintenant « dépendants ».

Je devrais commencer par une nouvelle présentation d'ouvrage car nous venons de recevoir un volume très considérable, très riche de documents et qui est le Comptendu des travaux de la dernière session qui a été tenue les 28, 29 et 30 novembre 1949, à Bruxelles, sous la présidence de M. Orts. Le groupe français de l'Incidi totalise actuellement vingt-neuf membres, dont bon nombre font partie de notre Académie.

Le volume qui vient de paraître contient notamment des rapports généraux qui sont de véritables « sommes » des connaissances que nous avons acquises sur certains sujets, particulièrement délicats et souvent évoqués devant notre Académie :

- L'Enseignement outre mer par M. l'Inspecteur général Charton ;
- L'étude des civilisations par M. Edouard de Jonghe.
- L'Erosion par M. Jean-Paul Harroy.
- Le Statut colonial, par M. Gelders.

Beaucoup d'entre vous ont reçu ce livre et pourront étudier ces grands rapports, et surtout faire connaître les conclusions et les mises au point qui ont été menées avec beaucoup d'autorité durant ces trois journées de travail de Bruxelles.

Mais ceci ne constitue pas un bilan final des travaux de l'ancien Institut colonial international. Ce livre présente au contraire un programme de travail pour la deuxième partie du xx^e siècle, si nous pouvons continuer ces travaux de types coloniaux pendant un demi-siècle ce que je souhaite. L'année 1950 devait être marquée par la réunion à Paris de la vingt-sixième session de cet Institut Colonial international baptisé Incidi. L'Assemblée avait nommé comme président M. Charton, qui devait préparer une réunion envisagée pour octobre 1950. Mais M. Charton est parti en mission en Indochine, et le groupe français n'avait pas le temps matériel de préparer un pareil meeting dans la période actuelle.

Quatre réunions ont été tenues, ici même, grâce au bienveillant concours, d'une part de M. le Président, d'autre part de M. le Secrétaire perpétuel Grandidier qui fait partie comme moi de l'Incidi. Nos réunions ont été présidées d'abord par M. Charton, puis par notre doyen de l'Incidi, M. Froidevaux, inlassable et toujours jeune. L'Assemblée générale a été reportée au 12 mars 1951 et nous demanderons, l'hospitalité de l'Académie pour une série de séances qui pourront se tenir jusqu'au 16 mars.

Je vous résumerai, très brièvement d'abord, les sujets proposés, ensuite, les programmes qui ont pu être tracés, enfin, le projet d'une sorte de revue internationale sur les questions, je ne dirai plus « coloniales », mais de « civilisations comparées ».

En ce qui concerne les sujets, le groupe français qui comprend vingt-neuf membres, ce qui donne une dizaine de membres présents aux séances a pu proposer les questions qui seraient mises à l'ordre du jour. Le Comité Central a tenu une délibération d'approbation, les 27 et 28 juin, à Bruxelles, où nous avons reçu un accueil particulièrement chaleureux de la part de nos collègues belges, anglais, hollandais, italiens et portugais.

Trois grandes questions seront retenues et peuvent intéresser tous nos confrères : la première porte sur les « Modes

de soutien des plans de développement économique, social et culturel dans les territoires insuffisamment développés ». Chacun apportera le bilan de ses espérances et aussi, si possible, de ses réalisations et de ses succès. Le rapporteur général serait français.

La deuxième question, retenue à l'unanimité, a été « Le problème des élites autochtones dans leurs rapports avec les pays européens ». Sujet délicat ; plus délicat sera le choix des rapporteurs ; la coordination de ces travaux a été confiée aux Britanniques.

La Troisième question, sur « La langue véhiculaire », sera supervisée par un rapporteur général belge.

Les réunions se tiendront à Paris, et comporteront à la fois des rapports généraux qui seront imprimés et des rapports spéciaux, établis pour les divers pays, et résumés en une page ou deux, de façon à en donner la tendance ; la masse de documentation dont on aura la référence, pourra être précisée par chaque Rapporteur spécial. Ainsi les membres de l'Assemblée pourront être informés avant les discussions et les résolutions du mois de mars, et les membres de l'Académie des Sciences coloniales, qui désireraient suivre les séances seront les bienvenus.

Dès maintenant, nos collègues italiens ont proposé que ces questions, jadis coloniales, seraient évoquées dans le Mai florentin de 1952, où nous espérons encore trouver une atmosphère plus souriante, que dans les brouillards nordiques de Paris, de Bruxelles, de La Haye, de Londres ou de New-York, voire de Lake-success. Enfin, depuis l'année dernière, un projet de Revue qui aura pour titre *Civilisations* (avec un s, ce qui est essentiel) progresse méthodiquement. Elle a un comité de rédaction et des matériaux qui permettraient de publier à la fois des articles de doctrine, des études de documentation et des résumés des textes organiques des revues et des livres, concernant les territoires d'outre-mer, les territoires dépendants et tout pays auxquels s'intéresse l'unité.

Cette revue *Civilisations* est donc presque née. Elle n'a qu'un problème à résoudre : le problème financier. Nos amis belges s'y emploient ; nous leur souhaitons bonne chance, car en France nous n'y arriverions pas aisément.

J'ai pensé qu'il était opportun de vous tenir au courant

de ces efforts internationaux dans lesquels notre Académie peut jouer un rôle important non seulement de soutien, mais aussi de conseil et même de propagande afin que les manifestations du 12 au 16 mars aboutissent à des conclusions harmonieuses entre les pays qui furent des pays coloniaux.

La réunion de la section française aura lieu le six octobre prochain dans le local de la bibliothèque mis aimablement à notre disposition par M. le Secrétaire Perpétuel.

Voici d'autre part la circulaire qui vient d'être adressée à tous les membres de l'Incidi par le siège central de Bruxelles.

MONSIEUR ET TRÈS HONORÉ COLLÈGUE,

Nous avons l'honneur de porter à votre connaissance que les 27 et 28 juin dernier, à la Fondation Universitaire, à Bruxelles, se sont tenues des réunions groupant les Membres du Bureau de l'INCIDI et ceux du Comité Consultatif de la Revue.

Étaient présents : MM. *Froidevaux* (F.), *Gayet* (F.), *Gaston-Joseph* (F.), *Idenburg* (P.-B.), *Cerulli* (I.), *Philipps* (G.-B.), *Watts* (G.-B.), *Corteseo* (P.), *Orts* (B.), *Moeller de Laddersous* (B.), *Louwers* (B.) et *Gelders* (B.).

M. de Lannoy (B.), s'est joint à la réunion après sa désignation comme Secrétaire Général ff.

S'était excusé : S. E. M. *Armino Monteiro* (P.), empêché.

En l'absence de M. *André Charlon*, Président en exercice, retenu en mission à l'étranger, M. *Tracy Philipps*, Vice-Président devait présider ces réunions ; il a spontanément prié M. *Froidevaux*, Doyen d'âge, d'assumer cette présidence.

1. SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

M. le Secrétaire Général *O. Louwers* exposa les raisons de santé et de convenances personnelles qui l'amenaient à demander à être déchargé de ses fonctions. M. le Président s'est fait l'interprète de tous ses collègues pour exprimer à M. *Louwers* les regrets qu'éprouvaient de sa décision tous les membres de l'INCIDI.

Il a rappelé les éminents services rendus à l'Institut par celui qui en fut le Secrétaire Général pendant près de 25 ans et qui consacra toute son activité et tout son dévouement à lui acquérir le renom dont il jouit ; il fit acclamer à l'unanimité M. *O. Louwers* comme Secrétaire Général Honoraire.

Sur proposition des Membres belges, le Bureau désigna ensuite M. de Lannoy, Avocat à la Cour d'Appel de Bruxelles, ancien Magistrat au Ruanda-Urundi, Secrétaire Général de la Royale Union Coloniale Belge et Vice-Président de la Fédération Internationale

des Coloniaux et Anciens Coloniaux, pour exercer les fonctions de Secrétaire Général en attendant sa nomination comme Membre de l'Institut.

2. XXVI^e SESSION. — PARIS 1951

1^o Le Bureau, en raison de l'absence de M. Charton, qui peut être retenu en mission pour une durée encore indéterminée, a, sur proposition des Membres français présents, choisi M. Froidevaux comme la personnalité qui, assistée de Collègues de son pays et avec le Bureau de l'INCIDI, sera chargée de l'organisation de la prochaine Session qui doit avoir lieu à Paris en 1951.

2^o *Date* : La Session s'ouvrira le 12 mars 1951. Cette date pouvant contrarier l'organisation du Congrès que le Centre d'Etudes Coloniales de Florence devait tenir vers la même époque, ainsi que M. Cora l'avait signalé à la dernière Assemblée, M. Cerulli s'appliquera à obtenir que le Centre d'Etudes reporte son Congrès en 1952. Dans ce cas, il serait proposé que l'Institut tienne sa XXVII^e Session à Florence au cours de la même année et l'organise de concert avec le Centre d'Etudes Coloniales.

3^o *Ordre du jour* : Après examen et discussion des projets proposés par les représentants des Groupes britannique, français et belge, le Bureau a retenu, comme sujets de Rapports, les questions suivantes :

- a) *Etude des divers modes de soutien des plans de développement culturel, économique et social des territoires insuffisamment développés.*
- b) *Evolution politique et sociale des élites autochtones.*
- c) *Problème des langues véhiculaires en Afrique : Aspects éducatif et culturel.*
- d) *Contact de civilisations : Les expériences du Continent Nord Américain.*

4^o *Rapporteurs* : Les Rapports seront préparés par des Rapporteurs généraux avec le concours de Rapporteurs spéciaux choisis dans les pays intéressés aux sujets. Le Bureau souhaite que la remise des Rapports spéciaux au Secrétariat se fasse, au plus tard, le 31 décembre 1950, avec un résumé en une page à imprimer ; que la remise des 3 Rapports généraux — 30 à 40 pages — soit faite pour le 31 janvier 1951 et que l'envoi aux Membres de l'INCIDI du texte des Rapports généraux et des résumés des Rapports spéciaux se fasse avant le 1^{er} mars 1951. Il décide de choisir un Rapporteur français pour la première question ; un Rapporteur britannique pour la deuxième question ; un Rapporteur néerlandais ou belge pour la troisième question. Pour la quatrième question, on espère obtenir un exposé d'une personnalité canadienne et peut-être aussi d'une personnalité américaine.

3. REVUE DE L'INCIDI

Sur propositions émanant de divers Membres du Comité Consultatif de la Revue, le Bureau a pris les résolutions suivantes :

1° Le titre de la Revue sera : « CIVILISATIONS » — sous réserve d'ajouter à ce titre une épithète, au cas où ce mot isolé serait déjà déposé comme titre d'une publication.

2° Il n'y aura, pour débiter, qu'une seule Revue éditée trimestriellement, en Français et en Anglais, avec résumé en tête des articles dans la langue non utilisée dans l'article même, et éventuellement, pour certaines questions, un résumé en Espagnol.

3° La Revue comptera 160 pages environ et comportera quatre parties :

- a) doctrine (articles de fond) ;
 - b) synthèses (études documentaires) ;
 - c) documentation officielle — résumés, notes et informations ;
 - d) comptes rendus analytiques et critiques — revue des Revues.
- 4° Les hiérarchies présidant à la publication sont les suivantes :
- a) un Comité international de patronage pour lequel chaque groupe proposera un représentant à choisir parmi les personnalités d'un renom international indiscutable ;
 - b) le Bureau, et dans la pratique, le Secrétaire Général qui garderont la haute direction de la publication ;
 - c) un Comité de rédaction de cinq membres qui seront, suivant proposition des membres du Bureau :
 - pour l'Angleterre : M. F.-E. Voigt,
 - pour les Pays-Bas : Non encore désigné,
 - pour la France : M. G. Gayet,
 - pour l'Italie : M. T. Filesi,
 - pour la Belgique : Non encore désigné ;
 - d) le Directeur technique et les Secrétaires nationaux ; ces derniers agissant suivant les instructions du Directeur, avec qui ils seront en constante liaison.

Les articles de fond et les articles de synthèse seront soumis, avant chaque publication, au Comité de Rédaction. Les notices de documentation ne seront pas traduites.

Le Bureau souhaite que, pour les premiers de ces articles, on puisse prévoir une rémunération à offrir aux collaborateurs de la Revue.

4. DIVERS.

1° M. Gelders a été, à sa demande, déchargé des fonctions de Secrétaire Général Adjoint. Sur proposition de M. O. Louwers il a été nommé Directeur Scientifique (en anglais : Technical Director) de l'Institut.

2° M. O. Louwers a insisté encore auprès de ses Collègues étrangers pour qu'ils s'efforcent d'obtenir de leurs Gouvernements respectifs ou de Groupements et Sociétés que l'INCIDI et sa Revue peuvent intéresser dans leurs pays, des contributions substantielles aux finances de l'Institut, soit sous forme de subsides, soit par des souscriptions aux publications de l'INCIDI.

3° Sur proposition de M. Idenburg, le Bureau s'efforcera de faire

traiter dans la Revue, par des compétences et d'une manière objective, les sujets qui pourraient être à l'ordre du jour des travaux des Commissions de l'O. N. U. et qui viseraient les contacts de civilisations différentes.

Nous espérons, Monsieur et très honoré Collègue, que ces divers renseignements auront, pour vous, quelque intérêt et, demeurant tout à votre disposition pour vous fournir toutes précisions que vous pourriez souhaiter, nous vous prions de rester assuré de nos sentiments de haute considération.

Pour le Président absent :

Les Vice-Présidents,

TRACY PHILIPPS.

A. MONTEIRO.

PRÉSENTATION D'OUVRAGES

A la lecture du compte rendu que M. le Pasteur M. Leenhardt avait bien voulu faire de son volume L'Esotérie des Noirs dévoilée, M. le Gouverneur C. Wauters adresse au Secrétaire perpétuel une lettre apportant quelques observations et explications ; se conformant à la coutume, cette lettre a été communiquée à l'auteur du compte rendu qui a répondu dans les termes suivants :

Dans une lettre au Secrétaire Perpétuel de l'Académie au sujet de son livre « L'Esotérie des Noirs dévoilée » dont nous avons été heureux de dire le haut intérêt documentaire, M. le Gouverneur C. Wauters confirme qu'il continue les recherches, et doit publier d'autres documents complétant ceux qu'il a déjà donnés. Il ne s'agit d'aucune refonte de son livre, comme il avait été indiqué à tort, mais d'une suite.

« Ce ne fut, dit-il, qu'après une longue, minutieuse et souvent pénible confrontation des éléments en ma possession, se rapportant à diverses populations, et cela, en serrant de près le sémantique des documents que j'ai tenté de traduire en notions conceptuelles l'expression mythique...

« L'Esotérie des noirs dévoilée » demeurera le pilier fondamental de travaux futurs.

« C'est-à-dire qu'il ne s'agit pas de « refaire » le premier ouvrage. Le manuscrit que j'ai sur le chantier, analytiquement plus détaillé, comportant des apports inédits complémentaires, émaillé d'exemples, de légendes folkloriques mises en regard avec celles qui font partie du patrimoine traditionnel réservé aux initiés, aura comme objectif principal d'être documentaire ; ce qui n'exclut nullement le maintien, en toute indépendance, des vues et interprétations premières exprimées ».

Nous sommes reconnaissants envers le gouverneur C. Wauters pour le grand effort qu'il accomplit, et qui aidera beaucoup à une compréhension plus profonde de la pensée africaine. Nous le remercions de l'attention qu'il a accordée à notre compte rendu, et du complément d'information qu'il envoie. Qu'il agrée ici nos vœux et ceux de l'Académie pour la prochaine parution de ses documents nouveaux, dont l'intérêt pour la connaissance de la mythologie bantoue est de premier ordre.

M. H. FROIDEVAUX. — C'est un des grands et, en même temps, un des meilleurs voyageurs français du début du

xix^e siècle que le Rochelais Aimé Goujaud-Bonpland, qu'aujourd'hui on appelle plus simplement Aimé Bonpland. On ne lui rend pas toujours pleine justice, et l'on est parfois, voire même trop souvent, tenté de le tenir pour un simple compagnon et collaborateur du célèbre Alexandre de Humboldt. Bonpland est plus et mieux : comme son grand ami, c'est un savant et c'est un homme d'action, mais il a son individualité propre, sa personnalité nettement marquée, et sa figure est vraiment l'une des plus intéressantes de celles devant lesquelles doit s'arrêter l'historien de l'exploration et même de la mise en valeur du continent américain dans la première moitié du siècle dernier... On s'en rendra nettement compte en lisant le volume — très solide et très agréable tout à la fois — que notre excellent confrère René Bouvier vient une fois de plus en collaboration avec Edouard Maynial, de consacrer à *Aimé Bonpland, explorateur de l'Amazonie, botaniste de Malmaison, planteur en Argentine*.

Entre autres mérites, ce titre a celui de bien montrer, d'un même coup, ce que fut Aimé Bonpland et ce en quoi il diffère de son illustre ami Humboldt. Sans doute, comme celui-ci, notre compatriote n'a-t-il jamais, au cours de ses voyages, cessé de se comporter en savant ni d'étudier, dans toutes ses branches et de toutes les manières, l'histoire naturelle des pays de l'Amérique du Sud qu'il explorait ; mais, tout en aidant Humboldt à faire connaître les résultats scientifiques de leurs communes et fructueuses randonnées, il a, par surcroît, agi de façon pratique : dans le bassin du Rio de la Plata, il a lui-même vaillamment et efficacement travaillé à la mise en valeur de la contrée. Voilà ce que montrent, de la façon la plus nette et la plus pertinente, les deux auteurs du livre que j'ai l'honneur de présenter à notre Compagnie. Très sobrement, uniquement à l'aide des textes et néanmoins de manière très attachante, ils y racontent dans son ensemble, de 1773 à 1858, la vie très pleine d'Aimé Bonpland ; ils suivent leur héros dans ses multiples avatars et retracent avec un soin égal les différents épisodes de son existence agitée : sa longue détention de dix ans (1821-1831) au Paraguay à l'époque du terrible dictateur Francia comme, précédemment, ses voyages avec Humboldt, son passage en qualité d'intendant à la Malmaison de l'Impératrice Joséphine, et ses efforts couronnés de succès pour se constituer un beau domaine à Santa Ana, près de la rive Sud du Parana, aussi, après 1831, sa création d'un nouvel et non moins beau ni moins important domaine sur les bords du Parana encore, et non loin de l'Uruguay, à San Francisco de Borja, à Sao Borja, dit-on communément. René Bouvier et Edouard Maynial ne négligent, d'autre part, aucun des traits capables

de projeter quelque lumière sur Bonpland, non plus qu'aucun des éléments, même matériels, qui aident à se faire une idée exacte de son caractère. Ils le montrent partageant sa vie, en Argentine, entre l'exercice de la médecine, la botanique et l'agriculture, évoquant à 80 ans encore, le souvenir de ses anciennes études médicales (il avait voulu, d'abord, être chirurgien de la marine) et allant soigner à cheval, les pauvres Indiens de la Pampa vivant sur les terres de l'ancienne mission jésuite portugaise dont il mettait une partie en valeur ; ils le représentent également soucieux de la recherche scientifique désintéressée et de l'exploitation (scientifique aussi) de son domaine, situé en dernier lieu à la frontière du Brésil ; ils en font ressortir l'extrême bonté, le complet désintéressement, la grande modestie, l'inlassable curiosité d'esprit (c'est surtout, pour ne pas dire : seulement, le nouveau qui retient l'attention de Bonpland), la persévérance, voire même l'opiniâtreté. D'autre part, ils en publient le portrait, ils donnent la carte de ses voyages, ils reproduisent une page de son écriture et aussi un feuillet de l'herbier que, de Sao Borja, il envoya en 1833 au Muséum d'Histoire naturelle de Paris.

Le dossier semble complet, et, de fait, il est encore mieux fourni que celui, si riche déjà, dont le Dr E.-T. Hamy, ce grand érudit, cet inlassable chercheur, se servit en 1906 pour écrire un excellent ouvrage sur Aimé Bonpland. On ne peut pas, néanmoins, tenir pour « définitif », — autant qu'il est permis de faire usage de ce qualificatif, — le volume de MM. René Bouvier et Edouard Maynial. Voici, en effet, que notre confrère lui-même m'avertit qu'un autre d'entre nous Roger Heim, « possède des renseignements inédits » sur Bonpland ! A quelle époque de la vie de notre botaniste-voyageur se rapportent ces « renseignements » ? Se bornent-ils à confirmer le récit de MM. Bouvier et Maynial ? ou le complètent-ils, le précisent-ils, voir même l'inscrivent-ils sur certains points ? Il appartient à notre confrère de nous le faire connaître ; mais tout ce qu'il nous dira, même s'il nous apprend des faits nouveaux grandissant encore, je l'espère, la belle et noble figure d'Aimé Bonpland tout ce qu'il nous dira nous confirmera, j'en suis certain, dans l'opinion que le volume de Bouvier et Maynial est un ouvrage de valeur, le digne pendant de leur travail sur Baudin. C'est un livre faisant honneur à ses auteurs comme au savant voyageur et colon si attachant qui en est le héros, un livre à qui l'on doit accorder pleine confiance et dont, dans l'ensemble et en dépit des petites précisions ou rectifications de pur détail que l'on doit prévoir, les grands traits demeureront et les conclusions resteront inchangées.

M. L'INSPECTEUR GÉNÉRAL DES COLONIES GAYET. — Je remercie votre Compagnie de m'avoir donné l'honneur et le plaisir de présenter le récent ouvrage de M. Tran Van Tung, *Le Vietnam face à son destin* dédié :

A la mémoire des Héros d'hier et d'aujourd'hui
A la jeunesse du Viet-Nam d'aujourd'hui et de demain

C'est le dixième volume publié par cet auteur, dont la carrière et le caractère ont été exposés, de façon magistrale et émouvante, dans l'affectueuse préface, que lui a consacré M. René Cassin, Vice-Président du Conseil d'Etat et membre de l'Institut.

Nous devons citer parmi les œuvres précédentes de M. Tran Van Tung, écrites soit en Annam, soit pendant dix années d'études en France :

Aventures intellectuelles, couronné par l'Académie Française.
Rêves d'un campagnard annamite, Prix de l'Académie Française.

L'Annam, pays de Rêve et de Poésie.

Maintenant, dans les heures angoissées qui marquent d'un rythme rapide et fiévreux, l'évolution du Viet-Nam dans l'Union Française, et même l'évolution de tout l'Extrême-Orient par rapport aux Nations Unies, M. Tran van Tung nous présente avec une belle franchise, avec une juste passion, avec une juvénile confiance, un appel de large compréhension franco-vietnamienne.

M. le Président René Cassin ouvre ces perspectives philosophiques, poétiques et patriotiques en constatant qu'en Indochine :

« Les anciennes sujétions font place à une double espèce d'alliance :

— régionale avec les autres Etats de Conchinchine-Cambodge-Laos.

— et générale avec les populations de divers continents, groupés dans l'Union Française ».

Il déclare que les deux vertus maîtresses dont le peuple vietnamien a le plus besoin sont :

« La foi de la jeunesse en l'avenir, l'acceptation virile et désintéressée des disciplines nécessaires pour le salut de tous ».

M. Tran Van Tung commence son tour d'horizon par trois poèmes libres, dont le plus caractéristique est « *L'Oiseau en Cage* » de Quan Heo :

La cage de l'Univers enferme la Vie...
Que m'importe vos cris à l'Est et à l'Ouest
J'attendrai le grand vent de la liberté
Et je prendrai mon envolée vers l'Azur

Parmi les dix chapitres de cette œuvre, nous signalons particulièrement :

L'heure du choix sonne.

L'Amour de la nation chante dans l'âme du peuple.

Naissance d'un nationalisme libéral.

Le dernier chapitre intitulé « *Pensées pour l'Action* » contient une série de maximes exaltantes, de subtiles comparaisons et de vigoureux conseils, qui forment un rapprochement heureux de la sagesse confucéenne et du spiritualisme chrétien.

Dans cette riche mosaïque de pensées et d'images, j'ai relevé pour vous quelques passages caractéristiques.

« La tradition et le progrès, loin de se pousser, de se détruire, se complètent et offrent une élégante solution aux délicats problèmes du devenir vietnamien ».

« Hiérarchisés selon la juste loi de la sélection, par le mérite, régis par la civilisation morale, secondés par le progrès mécanique, tous les fils et filles du Viet Nam, vivront et combattront en communion d'âme et de cœur ».

Le chapitre intitulé « *Serment devant les fleuves et les montagnes* » contient cette profonde maxime :

« Dominer le destin, c'est très bien, mais le transformer, le changer, le soumettre aux lois de l'Esprit, c'est encore mieux.

Et nous citerons enfin cette conclusion, que nous souhaitons prophétique, sur le Vietnam de demain :

« Il réalisera, dans la crise et la ruine des civilisations techniques, le sublime rêve de Confucius : celui de faire, des hommes des quatre Océans, des frères ».

J'ai tenu à écrire ces appréciations et à citer ces passages vu la haute personnalité qui a préfacé cet ouvrage. Mais on lit entre les lignes quand on veut : et certains y trouveront des exhortations à la révolte, contre l'Europe, dont l'auteur prévoit la déchéance.

De tels livres sont lus non seulement dans des Académies distinguées comme celle-ci, mais aussi par des élites asiatiques grisées d'esprit révolutionnaire et d'indépendance farouche.

Je me permettrai maintenant de vous signaler deux thèses et de souligner ainsi les efforts de nos étudiants d'outre-mer. L'une a été soutenue le 8 juillet 1950, par M. Jean Jacques Villandre, administrateur de la France d'outre-mer, devant un jury composé de MM. les professeurs Lampué, Solus et Leduc,

à la Faculté de Droit de Paris. Le sujet choisi était : *Les Chefferies traditionnelles en Afrique Occidentale Française*.

Je crois qu'il était nécessaire que votre Compagnie connaisse cette excellente synthèse de l'évolution récente d'une organisation essentielle pour l'armature des populations de l'Afrique noire, et qui comprend, pour la seule A. O. F., plus de 2.000 chefs de canton et plus de 40.000 chefs de village ou de quartiers.

M. Villandre nous apporte des expériences vécues durant ses séjours en brousse. Il analyse les divers modes de formation et de nomination des chefs, et les pouvoirs qui leur étaient confiés. Il montre les adaptations récentes, qui ont été parfois très délicates, par rapport aux lois de 1946 sur la citoyenneté, sur les conseils locaux et grands conseils, et sur les tribunaux de type européen pour les autochtones. Il nous expose, en conclusion, les raisons d'espérer dans l'efficacité des cadres traditionnels, tout au moins pour l'immense masse des paysans noirs, tandis que pour les éléments détribalisés « des grandes villes modernes, des formules plus démocratiques et plus européennes sont déjà à l'essai.

Sur le plan des études économiques en Indochine on a trop souvent l'habitude de suspendre nos travaux et nos réalisations à des tractations vagues et décevantes, sans utiliser les années décisives de transition.

— M. Serge de Labrusse a pu mettre au point et faire imprimer à Saïgon une thèse sur le « *Cabotage en Indochine* » (Burgaert éditeur). Le jury, composé de M. Leduc, retour de deux voyages récents en Indochine, de M. Solus et de M. Lampué, a consacré une brillante soutenance, à la Faculté de Droit de Paris, le 26 avril 1950.

Cette thèse, par la documentation qu'elle réunit et par les questions urgentes qu'elle soulève, est digne de retenir l'attention. En plus de cent quatre-vingt-dix pages, elle analyse les diverses expériences d'économie maritime indochinoise.

M. Serge de Labrusse examine les transports au cabotage, d'abord dans leurs formes archaïques chinoises, indochinoises et annamites, car le mouvement des jonques reste essentiel si l'on veut bien comprendre la vie des populations, tant dans les zones contrôlées par le Viet-Minh que dans les zones que nous contrôlons.

Puis, le jeune docteur en droit explique l'évolution des lignes maritimes indochinoises et l'effort fait par les Compagnies françaises, comme les Messageries Maritimes, les Chargeurs réunis et d'autres compagnies locales. L'étude est particulièrement poussée sur les divers régimes d'exploitation, sur les formules changeantes de protection, de privilèges, de monopole, de

primes et de subventions, qui aboutissent actuellement à une économie d'Etat. Ce sont les Français qui supportent pratiquement la charge de tous les services modernes de navigation sur les côtes indochinoises, soit par l'affrètement de dix navires achetés à cet effet au Canada, soit par le soutien accordé à l'armement libre, et surtout par des coordinations militaires des transports côtiers. L'auteur propose la constitution de flottes locales qui devront tenir compte des expériences de la Hollande en Indonésie, de la République Indienne et du Pakistan. Des navires sont en construction au Japon et viendront renforcer les transports sous pavillon français ou vietnamien ou cambodgien, à la fois sur les côtes et entre l'Asie et l'Europe.

Dans l'analyse de ces thèses, citées comme exemples du labeur méritoire et tenace de nos jeunes étudiants d'outre-mer, je m'excuse d'avoir débordé le cadre habituel de nos entretiens sur ces sujets.

M. G. GRANDIDIER. — Les premiers projets destinés à capter la formidable énergie de la mer datent du début de ce siècle. Les variations de niveau, sous le jeu des marées, ont été les premières à tenter les inventeurs grâce à qui la *houille bleue* naissait. Cette naissance fut suivie de projets, puis de réalisations dans le domaine de l'énergie thermique des mers. Les forces mises en jeu par les vagues ont également séduit les ingénieurs, surtout les amateurs; jusqu'ici les dispositifs construits n'ont été que des échecs, car la force indomptable des vagues de tempête ont eu raison des frêles constructions.

C'est donc sous trois aspects différents que l'énergie de la mer peut-être utilisée par l'homme et transformée par lui en courant électrique dont la consommation augmente d'année en année. Ce sont ces trois formes d'énergie : différence de niveau due aux marées, différence de température en profondeur, force des vagues que M. V. Romanovsky étudie et définit dans son intéressant volume *La Mer, source d'énergie*; il retrace l'histoire de l'utilisation de cette force de la nature, précise les projets concrets ainsi que les réalisations pratiques auxquels ils ont donné naissance.

C'est un précieux souvenir de l'œuvre accomplie par la France que notre confrère, le Commandant Léon Lehuraux, vient d'adresser à notre bibliothèque sous le titre : *Le Cinquantenaire de la présence française à In-Salah* il a groupé en une élégante brochure ornée de quelques photographies caractéristiques le récit de la commémoration officielle qui a réuni en ce chef-lieu saharien le Gouverneur général de l'Algérie et les plus hautes personnalités civiles et militaires venues de Paris et de toutes

les parties de l'Afrique du Nord tant de la côte méditerranéenne que du désert. Au récit du voyage, aux évocations des localités visitées ou survolées en cours de route, Djanet, la lisière du Fezzan, le Tidikelt, etc... à la description des fêtes qui marquèrent la commémoration elle-même, le Commandant L. Lehuraux a joint le texte du beau discours qu'il a prononcé le 8 janvier à In-Salah, où après avoir rendu un hommage émouvant à tous ceux qui au cours du dernier demi-siècle, ont bien travaillé pour la France et l'humanité au Sahara, ont collaboré à l'œuvre de paix dont Laperrine fut l'initiateur et le grand artisan.

La célèbre maison d'édition Larousse vient de publier un *Atlas international* ; c'est une œuvre considérable dont M. Jean Chardonnet a assuré la direction ; elle contient une documentation précieuse à l'heure actuelle, aucune autre source de renseignements de cette ampleur n'étant à la disposition du public.

Bien que le monde n'ait pas encore retrouvé sa précaire stabilité d'avant-guerre et que la tâche ait été ingrate pour les auteurs, cet atlas n'en répond pas moins au but qu'il cherchait et qu'il a atteint, but qui pouvait se formuler par les objets suivants : mise à jour, autant que possible, de la cartographie proprement dite, condenser en une synthèse les renseignements sociaux et économiques, réaliser un ouvrage d'une valeur scientifique indiscutable. Tel qu'il se présente, et comme l'indique M. André Siegfried dans la préface, cet atlas doit être entre les mains de tout homme cultivé, ou se piquant de l'être, celui-ci devant le consulter souvent, mieux encore, méditer sur les leçons qui s'en dégagent.

Ayant ainsi montré l'importance de cette publication dont, je le répète, il faut louer le directeur et les éditeurs, je voudrais maintenant formuler quelques observations personnelles et en particulier reprocher à M. J. Chardonnet d'avoir accumulé trop de choses, trop de détails extra-géographiques, économiques en particulier, qui encombrant les cartes et nuisent à leur clarté ; j'ajoute encore que, malgré son intérêt, je n'apprécie pas le texte associé aux représentations topographiques, surtout un texte en trois langues. Je sais bien que j'ai moi-même publié un *Atlas colonial* qui contenait lui aussi un texte et je dois en faire mon *mea culpa* tout en rappelant qu'il était exclusivement limité aux colonies françaises et que ce texte était tout à fait indépendant des cartes.

Ceci dit, il n'en est pas moins vrai qu'un tel ouvrage honore son auteur et son éditeur.

L'Islam dans le Monde. Il y a douze ans, sous ce titre, notre confrère M. Arthur Pellegri, de Tunis, publiait un travail

que nous avons signalé en son temps. Cet ouvrage ayant été épuisé au bout de peu d'années, l'auteur en a profité pour reprendre entièrement son sujet et le traiter sous une forme plus ample et, nous osons dire, plus scientifique. C'est donc un livre bien différent du premier, par le fond et par la forme, que je présente aujourd'hui à l'Académie.

L'Islam dans le Monde a été écrit dans le dessein de donner des aperçus substantiels sur les questions islamiques et leur position dans le monde contemporain. La première partie de ce livre résume les origines historiques de l'Islam, en soulignant le rôle capital de Mahomet ; elle définit les dogmes, les rites et les institutions de l'Islam, ainsi que la psychologie des Musulmans.

La deuxième partie retrace le développement missionnaire et politique de l'Islam, au cours des premiers siècles de l'hégire. L'islamisation et l'arabisation de vastes contrées du globe ont eu des conséquences incalculables sur la marche de l'histoire. Après avoir examiné quelques-unes des causes qui sont à l'origine de la décadence, où le monde de l'Islam s'est trouvé plongé du ^{x^e} au ^{xix^e} siècle, l'auteur a exposé les symptômes de renaissance et la situation actuelle des pays arabes.

D'autre part, l'expansion coloniale de l'Europe a placé de nombreux peuples musulmans sous la dépendance des nations chrétiennes. Cette domination politique — et c'est sa justification — a eu pour conséquence de relever le niveau de vie des peuples musulmans qui l'ont subie ; elle a été accompagnée d'une mise en œuvre culturelle qui a permis à ces peuples d'entrer en contact permanent avec les idées et les concepts de l'Occident. De ce contact est née la renaissance du monde arabe. Tous ces faits font l'objet de la troisième partie du livre.

La quatrième partie, enfin, est plus spécialement consacrée à la politique de la France en pays d'Islam. M. A. Pellegrin passe en revue la situation politique de l'Algérie, de la Tunisie, du Maroc, de l'Afrique Noire ; il le fait objectivement en mettant en évidence les succès comme les échecs d'une présence qui se veut humaine, intelligente et forte.

Ce livre tient compte des travaux les plus récents sur l'Islam, en particulier des études des orientalistes et des islamologues français.

BIBLIOGRAPHIE

- PELLEGRIN (Arthur). — *L'Islam dans le monde*. Paris, Payot édit., 1950, in-8°, 238 pages avec cartes (*Don de l'auteur*).
- BOUVIER (René) et MAYNIAL (Edouard). — *Aimé Bonpland. Explorateur de l'Amazonie, Botaniste de la Malmaison, Plan-
teur en Argentine 1773-1858*. Paris, Soc. d'édit. d'Ens.
sup., 1950, in-8°, 193 pages avec cartes et port. (*Don
des auteurs*).
- TRAN VAN TUNG. — *Le Viet-Nam face à son destin*, préface de
René Cassin, Paris, Editions de la Belle page, 1950,
in-12, 75 pages avec port. (*Don de l'auteur*).
- ROMANOVSKY (V.). — *La mer, source d'énergie*. Paris, Presses
universitaires de France édit. (Coll. Que sais-je ?), 1950,
in-12, 127 pages avec cartes et illust. (*Don de l'éditeur*).
- ADAM (Dr L.). — *Jongste Staatkundige Ontwikkelingen in Egypte*.
Leide Universitaire pers Leiden édit., 1950, in-8°,
46 pages (*Don de Afrika Instituut Leiden*).
- HERBER (Dr J.). — *Onomastique des tatouages marocains*. Paris,
Hesperis, 1948, 1^{er}-2^e trim. (extrait), 26 pages avec fig.
(*Don de l'auteur*).
- LEHURAUX (Léon). — *Le Cinquantenaire de la présence française
à In-Salah*. Alger, 1950, in-8°, 62 pages avec phot. (*Don
de l'auteur*).
- ****. — *Atlas international Larousse* publié sous la direction de
M. Jean Chardonnet. Paris, Larousse édit., 1950, in-
fol., 250 pages, 57 cartes et 350 tableaux.
-

COMPTE RENDU
DE LA SÉANCE DE L'ACADÉMIE
DU 21 JUILLET 1950

La séance est ouverte à 15 h. 10 sous la présidence de M. Charles MICHEL-CÔTE.

Présents : MM. MICHEL-CÔTE, Raphaël BARQUISSAU, de LACHARRIÈRE, Dr MATHIS, M^{lle} ANNA QUINQUAUD, MM. LOUIS CHATELAIN, Henri SAURIN, Général de BOISBOISSEL, GAYET, VATIN-PÉRIGNON, Amiral LACAZE, René BOUVIER, Pasteur LEENHARDT, Dr GIRARD, CHARLES-ROUX, GISCARD D'ESTAING, René POTTIER, F. LIORÉ, Henri FROIDEVAUX, Arthur PELLEGRIN, Amiral LE BIGOT, G. GRANDIDIER.

Excusés : MM. PRUDHOMME, Général AZAN, M^{lle} de BLONAY, MM. René TOUSSAINT, DURAND-RÉVILLE, Victor CAYLA, BLONDEL, Théodore MONOD, René PINON, Gouverneur DELAVIGNETTE, Jean MARIE.

Le Secrétaire perpétuel donne lecture du procès-verbal de la séance précédente — 7 juillet — qui est adopté sans observations.

M. GRANDIDIER. — Au sujet de la question tunisienne que, je crois, nous allons aborder tout de suite, il y a deux papiers, l'un est une lettre émanant du Comité Central de la France d'outre-mer, adressé à M. Robert Schumann — je crois que vous en avez tous eu connaissance, car elle a été publiée ; par conséquent, je ne vais pas en donner lecture. Mais je vous rappelle ce document pour bien situer la question, car plus récemment, il y a quelques jours, M. le Président du Comité Central de la France d'outre-mer, se référant et s'appuyant sur une décision prise au cours de la dernière réunion par l'Académie, préparait un projet de circulaire qu'il voudrait voir signer conjointement par l'Académie des Sciences Coloniales, le Comité de l'Afrique française, le Comité central de la France d'outre-mer et la Ligue Maritime et Coloniale.

Votre Bureau a lu et étudié ce projet et a été unanime à en approuver tous les termes. Il importe que l'Académie en entende la lecture.

PRÉSENCE FRANÇAISE EN TUNISIE

*L'Académie des Sciences Coloniales,
Le Comité de l'Afrique Française,
Le Comité Central de la France d'Outre-Mer,
La Ligue Maritime et Coloniale,*

sont unanimes à penser qu'il est de leur devoir de prendre position devant l'agitation créée et développée en Tunisie par le Des-
tour et entretenue par la presse qu'il inspire.

Personne n'a jamais prétendu que la politique française en Tu-

nisie dût demeurer statique et obéir à une loi d'immobilité. Mais elle doit se mouvoir dans les limites d'un régime respectant le rôle spécial imparti à la France en Tunisie.

L'expansion française en Afrique du Nord est l'aboutissement même de l'histoire de France, et, selon l'expression frappée par Prévost-Paradol dès 1868 : « la dernière ressource de notre grandeur ». Elle constitue un facteur de civilisation indispensable aux populations autochtones elles-mêmes, une garantie stabilisatrice de la paix, de l'ordre et de la prospérité de cette région du monde.

Au moment où, à la lueur des incendies qui se sont allumées dans tout l'Extrême-Orient, on commence à comprendre où conduit le dénigrement injuste et systématique de l'œuvre accomplie au cours d'un siècle d'efforts par les nations de l'Occident, où l'on constate de quel peu de profit fut pour les peuples de l'Océan Indien ou ceux du Moyen-Orient la prétendue libération qui leur fut apportée, combien ils sont encore éloignés de la maturité démocratique qui doit servir de base à leur indépendance, au moment, enfin, où les puissances européennes s'apprêtent à sacrifier certaines parcelles de leur souveraineté dans un mouvement de solidarité internationale, il est inadmissible que l'on vienne prêcher la révolte à la fois au nom du fanatisme religieux ou racial et d'un nationalisme sans fondement.

L'indépendance politique ne peut être que le fruit d'une préparation méthodique et d'une éducation progressive. Elle ne saurait s'établir au milieu du désordre qu'engendrerait inmanquablement l'affaiblissement de l'autorité tutélaire.

Il est donc plus que jamais nécessaire que la France garde le sens de sa mission civilisatrice sur le continent africain, que ses représentants se sentent soutenus par le pouvoir central métropolitain pour appliquer une politique impliquant la poursuite de cette mission, qu'ils soient soustraits aux tendances partisans, qu'ils soient prémunis contre la faiblesse qui enlève tout prestige à celui qui y cède.

Il importe, d'autre part, que ceux des autochtones qui nous sont restés fidèles n'aient, en aucun cas, à s'en repentir par notre faute et ne soient contraints de s'écarter d'une puissance dont le soutien s'avère décevant.

Il importe, enfin, de se garder des élans irréfléchis, dictés sans doute par de généreuses intentions, mais parfois aussi par de candides illusions nées de la méconnaissance du degré réel de civilisation des masses que l'on prétend affranchir, alors qu'en réalité on les rejetterait — comme on peut le constater dans bien des Etats nouvellement constitués — sous le joug de classes apparemment évoluées mais restées en fait durement féodales.

En tout cas, les évolutions qui s'imposent ne peuvent être réalisées utilement sous la menace d'agitateurs qui ne représentent que leurs propres ambitions et souvent des intérêts étrangers. L'introduction de réformes, sur la nature desquelles nous ne sommes pas pleinement renseignés et qui pourraient avoir des répercussions dans d'autres régions de l'Afrique du Nord, rend d'autant plus nécessaire la restauration de l'autorité.

S'il en était autrement, les mesures les meilleurs n'apparaîtraient que comme des abandons ouvrant la voie à tous les renoncements.

Il est impossible que la France, qui a accompli outre-Méditerranée une œuvre admirable, qui y a implanté un million deux cent mille de ses fils, et quadruplé en moins d'un siècle la population autochtone, puisse céder la place à ceux qui n'attendent qu'une éventuelle défaillance pour s'en emparer et se substituer à elle.

Paris, le 24 juillet 1950.

L'Académie des Sciences Coloniales,

Le Président :
Ch. MICHEL-CÔTE.

Le Comité de l'Afrique Française,

Pour le Président :
LADREIT DE LACHARRIÈRE.

Le Comité Central de la France d'Outre-Mer,

Le Président :
F. CHARLES-ROUX.

La Ligue Maritime et Coloniale,

Le Président :
E. VATIN-PÉRIGNON.

M. le Président MICHEL-CÔTE. — Avez-vous des observations à faire sur ce document ? Personne ne demande la parole ?

M. PELLEGRIN. — Je n'ai pas eu l'honneur jusqu'à présent d'assister aux réunions de l'Académie des Sciences Coloniales dont je fais cependant partie à titre de membre correspondant depuis 1939. J'ignorais en venant prendre part à vos travaux que vous évoqueriez la question tunisienne. Cependant je dois prendre la parole pour donner mon approbation au texte qui vient d'être lu, au nom de la Tunisie dont j'ai été en quelque sorte le représentant puisque j'ai exercé pendant vingt-cinq ans les fonctions de délégué au Grand Conseil de la Tunisie, et que je suis président de la Société des Ecrivains de l'Afrique du Nord. Je dois déclarer que le mal est profond en Tunisie. Et je crois que vous avez opportunément pris, Messieurs, une initiative qui aura son effet, je l'espère. En tous les cas il conviendrait qu'une large diffusion fut réservée à cette motion dans tous les journaux de France, de l'Afrique du Nord et des colonies, qu'elle soit diffusée partout pour qu'elle puisse atteindre l'ensemble des populations françaises de la métropole et de l'Empire français.

Toutes les réformes doivent être étudiées en fonction de la situation de la France en Afrique du Nord et en Méditerranée, certes, mais aussi en fonction de la situation des Français de Tunisie qui forment l'armature administrative, économique et intellectuelle du pays, armature qui sera, encore longtemps, indispensable.

M. le Président MICHEL-CÔTE. — Je vous remercie au nom de tous nos collègues. Je dois remercier aussi M. le Président du

Comité Central de la France d'outre-mer, M. l'Ambassadeur Charles-Roux, qui a bien voulu rédiger cette motion, ainsi que ceux qui y ont participé : MM. Vatin-Pérignon, Saurin et de Lacharrière.

M. le Président MICHEL-CÔTE. — L'approbation de M. Pellegrin arrive à point pour nous encourager et je compte sur lui pour surveiller dans ses relations la diffusion de ce papier qui doit peut-être marquer un temps d'arrêt aux tendances actuelles.

M. CHARLE-ROUX. — M. le Président et Messieurs, je voudrais vous donner connaissance d'une dépêche du Caire qui, par exception, est agréable à lire. En voici le texte :

Asa Bey Affi, de la Société Royale d'Agriculture d'Egypte, de retour d'Afrique du Nord, déclare au journal *La Bourse Egyptienne* :

« Du point de vue économique et social, dit-il, la France a accompli une œuvre admirable en Afrique du Nord. Si la colonisation peut être justifiée c'est bien dans le cas où la puissance colonisatrice met tout en œuvre pour développer le pays occupé et améliorer les conditions de vie de ses habitants. Or, tel est le cas de la France en Afrique du Nord. Je ne me place pas au point de vue politique. Mais ayant pu apprécier les réalisations de la France en Afrique du Nord, je ne peux que rendre hommage à l'effort déployé par ses colons depuis plus de cent ans en Algérie, en Tunisie et depuis quelque trente ans au Maroc. »

Tels sont les termes de cette déclaration. J'ai cru intéressant de la communiquer à l'Académie. Je l'ai relevée dans une publication qui s'appelle *Agence d'Informations de l'Union française et des pays d'outre-mer*, en date du 19 juillet 1950. Je ne l'ai trouvée reproduite nulle part ailleurs.

M. de LACHARRIÈRE. — Si, dans les journaux de l'Afrique du Nord.

M. CHARLES-ROUX. — Peut-être, mais pas dans la métropole. Je trouve dommage de ne pas reproduire des témoignages comme celui-là car nous n'avons pas fini d'être aux prises avec cette sorte de parti-pris de dénigrement que nous avons déploré depuis qu'on s'en prend trop souvent en France à faire une sorte de *mea culpa* que l'on bat sur la poitrine de l'Europe en général et de l'Union française en particulier. Il y a deux jours, dans *Le Figaro*, il y avait un article de fond de Mauriac qui incidemment visait les torts des nations d'Occident et les reproches qu'elles ont à s'adresser. Admettant que sous le rapport de la médecine, elles ont fait peut-être quelque chose de bien et qu'elles n'ont pas été toujours et partout inférieures à leur tâche parfois magnifique, l'auteur n'a pas dit un seul mot de la lutte contre l'esclavage, contre la famine, pas un mot de la lutte contre la misère, contre l'ignorance et toutes les déficiences économiques.

M. le Président MICHEL-CÔTE. — Les travaux d'irrigation, les chemins de fer.

M. VATIN-PÉRIGNON. — Voici exactement les termes de Mauriac :
« Certes, en Afrique et en Asie, la science de l'Europe a lutté
« efficacement contre la maladie. Nous n'avons pas partout ni tou-
« jours trahi notre mission : l'Angleterre, la France, la Belgique
« ont été et restent des éducatrices. Parmi les délégués de l'Occi-
« dent il y eut aussi des légions de héros : il y eut des saints et
« des martyrs. Mais le plus noble sang répandu, et le plus pur,
« s'il rachète peut-être dans l'ordre spirituel les abus et les crimes
« de la force mise au service de l'argent, n'a aucun pouvoir pour
« réparer les fautes politiques exploitées par Moscou avec une
« ruse sans défaut. Notre génération paiera la dette de nos pères :
« Dieu veuille que ce ne soit pas jusqu'à la dernière obole. »
Cet article a paru sous le titre : *L'échéance*.

Général de BOISBOISSEL. — Voulez-vous me permettre de rap-
peler un incident : on a voulu, au cours de manœuvres, à l'endroit
où le capitaine Gouraud a pris Samory, élever un monument extrê-
mement simple, une stèle commémorative, mais on s'est avisé qu'il
serait bon de demander l'accord du Gouvernement Général. Or cet
accord a été refusé. Les parlementaires d'A. O. F. disent : « Samory
premier résistant d'A. O. F. ».

M. VATIN-PÉRIGNON. — Rabah est sans doute le résistant n° 2.

M. GISCARD D'ESTAING. — Le texte que M. Charles-Roux vient de
nous communiquer est tellement intéressant que si la lettre n'était
pas déjà partie je demanderais qu'on s'y référât. C'est très bien de
nous donner à nous-mêmes des certificats, nous sommes qualifiés
pour les donner et ils sont mérités, mais quand on peut les ap-
puyer sur des textes étrangers c'est encore mieux. J'avais signalé
à l'Académie des déclarations analogues faites par un lot de jour-
nalistes américains dont la fin a été tragique (probablement à la
suite d'un attentat par les Indonésiens afin que les conclusions très
favorables à la Hollande qu'ils rapportaient ne parussent jamais).
Nous allons essayer de les diffuser. C'est le même témoignage dont
parlait M. Charles-Roux.

M. VATIN-PÉRIGNON. — Permettez-moi de vous apporter, à ce
sujet, un souvenir récent et personnel.

Je me trouvais, en effet, en avril dernier à Fès, au moment du
passage de la Mission économique égyptienne dont faisait, évi-
demment, partie l'auteur de la déclaration dont nous venons de
prendre connaissance.

M. CHARLES-ROUX. — Il en était le chef.

M. VATIN-PÉRIGNON. — Comme d'usage cette mission a été reçue
par les autorités françaises avec toute la courtoisie qui s'imposait,
mais, bien entendu, laissée absolument libre de ses mouvements.

La première manifestation qui a marqué son arrivée a été un
grand dîner offert par une haute personnalité marocaine qui avait

invité, en même temps que les Egyptiens et les principaux commerçants de la ville, quelques autorités françaises. Ceux-ci commencent tout naturellement à manger avec leurs doigts. Les Egyptiens de le remarquer, et de confier à mi-voix leur surprise à leurs amis Marocains : « Comment ! Les Français mangent avec leurs doigts ? »

— Toujours !

— Quelle courtoisie !... Ah ! si nous avions demandé cela aux Anglais !... »

Leurs hôtes marocains leur font visiter les superbes frigorifiques et abattoirs construits par le Service de la mise en valeur du Protectorat en leur expliquant que la Société de gestion à capitaux mixtes est composée de Marocains autant que de Français.

Première surprise.

Puis, l'on visite des Ecoles. La même question est posée :

— Qui a construit ces belles écoles ?

— Le Protectorat.

— Quel prix demande-t-on aux élèves ?

— Elles sont gratuites.

Seconde surprise, d'autant plus que les Egyptiens savaient que les écoles libres récemment organisées par les Marocains demandaient des prix élevés.

Enfin l'on se rend à l'Hôpital Cocard, cette œuvre magnifique à laquelle l'admirable Docteur Cristiani a consacré sa vie et donné tout son cœur.

Même question.

Même réponse.

Alors les Egyptiens se retournant vers leurs hôtes marocains de leur dire : « Vous devez vous féliciter d'avoir des protecteurs tels que les Français, et souhaiter de les conserver. »

Et, se tournant vers les autorités françaises : « Ce voyage constitue pour nous une véritable révélation. Malgré ce que d'aucuns peuvent dire, nous constatons ce que la France a réalisé et continue de réaliser au Maroc, c'est-à-dire une œuvre profondément humaine ; pour la continuer elle accepte d'en assumer les devoirs, et ceci lui en confère le droit. »

M. CHARLES-ROUX. — Ce qu'il y a de terrible pour nous — et M. Vatin-Pérignon le sait — c'est qu'on n'arrive pas à faire passer ces choses dans la presse. Si l'Académie — et cela ne m'étonnerait pas — est plus heureuse que nous à cause de son caractère différent du nôtre, peut-être pourra-t-elle arriver à franchir ce mur qui nous est opposé.

M. le Président MICHEL-CÔTE. — Je me souviens qu'il est arrivé ceci : une mission américaine composée de gens très intéressants et de premier plan — ils étaient sept — fut envoyée par la Banque internationale de Washington pour enquêter en Ethiopie sur le chemin de fer et le port de Djibouti. Sur le chemin de fer l'opinion de la Commission a été très favorable, quant au port voici comment le Président s'est exprimé : « L'Ethiopie peut être heureuse

d'avoir trouvé la France qui a consacré des milliards pour lui donner un port. »

Le Président donne ensuite la parole à MM. le Pasteur M. Leenhardt, Froidevaux, Gayet et Grandidier pour la présentation d'ouvrages.

(Voir le texte de ces présentations pages 512, 512, 515 et 518).

M. le Président MICHEL-CÔTE. — La parole est à M. l'Inspecteur Général Gayet.

(Voir le texte de cette communication page 505).

M. FROIDEVAUX. — Je demande la parole pour dire combien cette réunion de Bruxelles, dont vient de parler M. l'Inspecteur général Gayet, doit à M. Gayet lui-même. Cet Inspecteur général des Colonies a été la cheville ouvrière de tout ce qui a été fait à ces réunions ; lui et M. Gaston-Joseph ont été les deux personnes qui, incontestablement, y ont le plus travaillé. C'était un véritable plaisir, pour celui qui avait l'honneur de se trouver avec eux, d'entendre les exclamations, les approbations, les marques de satisfaction exprimées d'une façon ou d'une autre par tous les membres étrangers qui se trouvaient là et de voir avec quel entrain les Français ont pris à cœur également la préparation de la session qui aura lieu dans cet immeuble, si vous le voulez bien, l'année prochaine.

M. le Président MICHEL-CÔTE. — Nous aurions voulu, avant de clore la séance, soumettre à l'Académie le texte de la lettre préparée par M. l'Inspecteur général Méral, lettre que nous devons envoyer au Gouvernement sur les modifications qu'il serait opportun d'apporter à la Constitution en ce qui concerne les clauses se rapportant aux territoires d'outre-mer. M. Méral n'étant pas là, je crois qu'il est préférable de l'attendre pour mettre définitivement au point cette question. Nous l'avons revue une fois encore avec M. Saurin. M. Charles-Roux a bien voulu nous donner son avis et M. Grandidier aussi. Nous sommes arrivés à un texte un peu plus serré, plus concis, que celui que M. Méral nous avait donné, mais dans l'ensemble le fond n'est pas changé. Si vous voulez donner la liberté à votre Bureau d'en décider, après un dernier contact avec l'Inspecteur général Méral, nous enverrions cette lettre aux Pouvoirs Publics dès que nous en verrions l'opportunité.

M. GRANDIDIER. — On pourrait en donner lecture à l'Académie à la séance de septembre ou à la première d'octobre. Il ne semble pas qu'il y ait urgence, avant l'automne, car M. Lecour, député M. R. P., a proposé à l'Assemblée d'entamer avant le départ en vacances une discussion sur les améliorations à apporter au texte de la Constitution. Cette proposition a été repoussée et ne sera reprise qu'à la rentrée. Ce n'est donc qu'à ce moment qu'il conviendra d'envoyer nos observations, qui concernent uniquement les paragraphes relatifs à l'Union française. Si nous envoyons main-

tenant notre travail, il est à craindre qu'il soit mis en sommeil dans un carton et qu'il s'y endorme sans être réveillé même au moment voulu. Il vaut mieux d'ailleurs, M. Mérat n'étant pas là, lui soumettre les quelques petites retouches qui sont proposées à son texte.

La séance est levée à 16 h. 45.

Le Secrétaire Perpétuel, Directeur : G. GRANDIDIER.

BANQUE de MADAGASCAR

Capital 21.050.000 francs

Société anonyme ayant le privilège d'émettre des
billets de banque à Madagascar (Loi du 22 décembre 1923)

SIÈGE SOCIAL : 33, rue de Courcelles, PARIS

Succursale à TANANARIVE

**Agences : DIÉGO-SUAREZ, FIANARANTSOA
MAJUNGA, MANANJARY, NOSSI-BÉ
TAMATAVE, TULÉAR**

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE :

Emission de billets de banque, de chèques et de lettres de crédit.
Transferts de fonds, comptes courants et dépôts. Escomptes.
Recouvrements. Avances. Ouvertures de crédits. Ordres de bourse.
Souscription aux émissions, etc...

COMPAGNIE DES MESSAGERIES MARITIMES

12, Boulevard de la Madeleine, PARIS (9^e)

Tél. : Opéra 07.60 (six lignes)

SERVICES de Paquebots et Navires de charge

Principales Régions desservies :

***Egypte - Proche-Orient - Inde - Ceylan - Pakistan
Indochine - Extrême-Orient - Madagascar
La Réunion - Afrique Orientale et du Sud
Australie - Océanie***

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE POUR LA FRANCE ET LES PAYS D'OUTRE-MER

(S.O.F.F.O.)

Société Anonyme au Capital de 155.000.000 de Frs

SIÈGE SOCIAL A PARIS
23, Rue de l'Amiral-d'Estaing

AGENCE A SAIGON : Place Rigault-de-Genouilly



TARIF D'ABONNEMENT POUR 1950
AUX COMPTES RENDUS MENSUELS DES SÉANCES DE
L'ACADÉMIE DES SCIENCES COLONIALES

France et Colonies.....	750 frs
Etranger.....	1.500 frs
Le numéro : 75 frs pour la France et les colonies ; 150 frs pour l'étranger	

